

Habitat Habitants et mobilité - octobre 2018

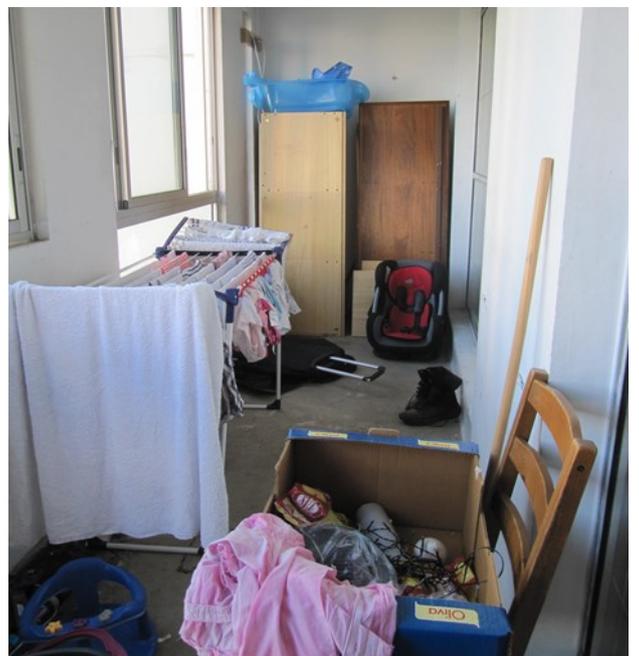
Un logement pour la vie ?

Structures de l'habitat et parcours des ménages :
 étude des modalités d'adaptation des logements



Sommaire

Rappel de la commande	4
Volet 1 : construction d'un cadre méthodologique	6
Terrains et publics	6
Questionnements	6
Modes opératoires	7
Évolution des outils méthodologiques	8
Entretien	8
Parcours commenté	8
Jeu	8
Echantillonnage	10
Conduite des entretiens	10
Analyse des données recueillies	11
Volet 2 : interprétation des résultats	12
Perception globale - « impressions générales »	12
« se sentir chez soi »	14
Fonctionnalité au regard des habitudes et modes de vie - « Aménagement »	16
« Améliorations »	24
Energie et tri sélectif	28
Appropriation - « ressenti vis-à-vis des travaux de Grand Lyon Habitat	30
« bricolages et détournements »	32
Voisinage - « voisinage et partage »	34
« zoom sur les espaces mutualisables »	38
Projection - « moyen et long terme »	40
« logement et parcours de vie »	42



Rappel de la commande

« Une multitude de facteurs d'ordre matériel et symbolique font de ce bien particulier (le logement), le siège d'aspirations diverses et quelquefois contradictoire »

Rapport du Conseil Economique et Social

Pilotage

Cette étude est inscrite au programme partenarial 2018.

Le copilotage est assuré par :

- **L'ADEME**, représenté par Hakim Hamadou ;
- **Grand Lyon Habitat**, représenté par Éric Perron, Camille Leclercq et Véronique Grondin-Coupanec.

Ce comité de pilotage assure la construction de la méthodologie de travail, le choix des sites d'étude, le suivi de l'enquête et la validation des résultats.



Contexte

Dans la continuité des travaux entrepris par l'agence d'urbanisme sur la perception du logement BBC, le programme partenarial 2018 ambitionne d'aborder plus largement la question de l'appropriation du logement au prisme des parcours des locataires.

Plus longs et plus variés, les parcours de vie sont en effet aujourd'hui davantage complexes et séquencés qu'ils ne l'étaient dans un passé encore récent. Des ruptures et des phénomènes « d'aller-retours » tendent à marquer un nombre croissant de trajectoires personnelles et résidentielles, tout particulièrement en milieu urbain. Qu'il s'agisse de compositions familiales (mises en couple / séparations / reconfigurations diverses), d'arrivées et de départs d'enfants (naissances / décohabitations / retours au domicile parental), ou encore d'évolutions et d'aléas professionnels (travail à domicile, chômage, inactivité, reprises d'études), des incidents jalonnent de plus en plus fréquemment les biographies des ménages.

Enjeux

Cette situation interpelle les professionnels de l'habitat qui s'interrogent sur ses répercussions sur la cellule logement : *comment, dans un contexte devenu intrinsèquement mouvant, les logements parviennent-ils dans leur structure même à répondre – ou pas – aux besoins de leurs occupants ? Quels aménagements, bricolages et détournements ces derniers mettent-ils en œuvre pour adapter leurs domiciles aux évolutions qu'ils rencontrent dans leurs vies ? De quelle façon le mobilier interfère-t-il avec la forme et l'usage de l'habitat ?*

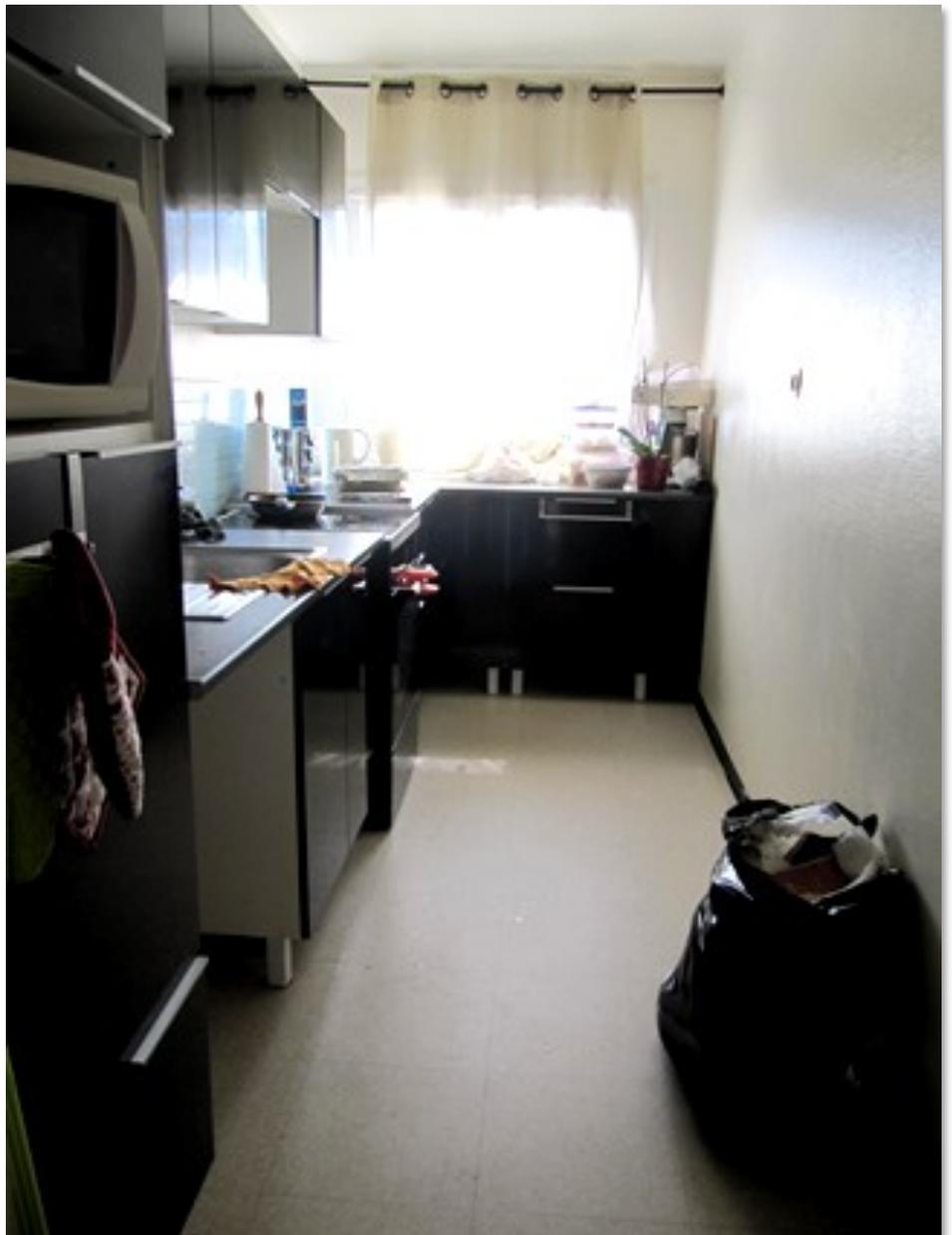
C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche de l'agence d'urbanisme pour l'année 2018.

Objectif principal

A partir d'une approche originale croisant des profils de ménages et des typologies de logements différents, il s'agit de mieux comprendre comment interagissent les locataires avec leur habitat, en fonction de l'évolution de leurs situations personnelles, familiales et professionnelles.

Et d'estimer si les résidences de Grand Lyon Habitat, selon leur génération, répondent ou non aux nouveaux modes de vie contemporains, plus complexes et séquencés.

Cuisine dans la résidence de Vénissieux



Volet 1 :

Construction du cadre méthodologique Intentions initiales

Une méthode qui croise :

- Trois typologies de ménages
- Trois typologies de résidences
- Différentes typologies de logements
- Sur la base d'entretiens qualitatifs

Terrains et publics

Les logements enquêtés concernent des appartements, de type 2/3/4/5 de 45 à 108 m² environ.

Trois terrains d'études ont été retenus en concertation avec Grand Lyon Habitat :

- Une résidence construite dans les années 1920/30 (de type « HBM ») située à Montchat (Lyon 3^{ème})
- Une résidence construite dans les années 1970 située à Vénissieux
- Une résidence récente située à Saint-Just (Lyon 5^{ème})

Trois publics cibles ont par ailleurs été identifiés par l'agence d'urbanisme :

- Des ménages avec enfants
- Des ménages monoparentaux
- Des personnes isolées (seules, ou avec au moins un occupant parti et une chambre libérée du domicile)

Questionnements

L'enquête a contribué à répondre aux interrogations suivantes :

Quelles perceptions les locataires ont-ils de leur logement ? de leur résidence ? de leur quartier ? En quoi ces perceptions impactent-

elles ou non leur investissement dans le logement ?

Quels aménagements en cas de nouveaux occupants dans le logement ou en cas de départ d'un occupant ?

Quels ajustements observe-t-on dans le logement en fonction de cette nouvelle répartition ? Bricolages, détournements, aménagements ? De manière générale et, plus particulièrement, dans des pièces comme le balcon, le salon et la chambre.

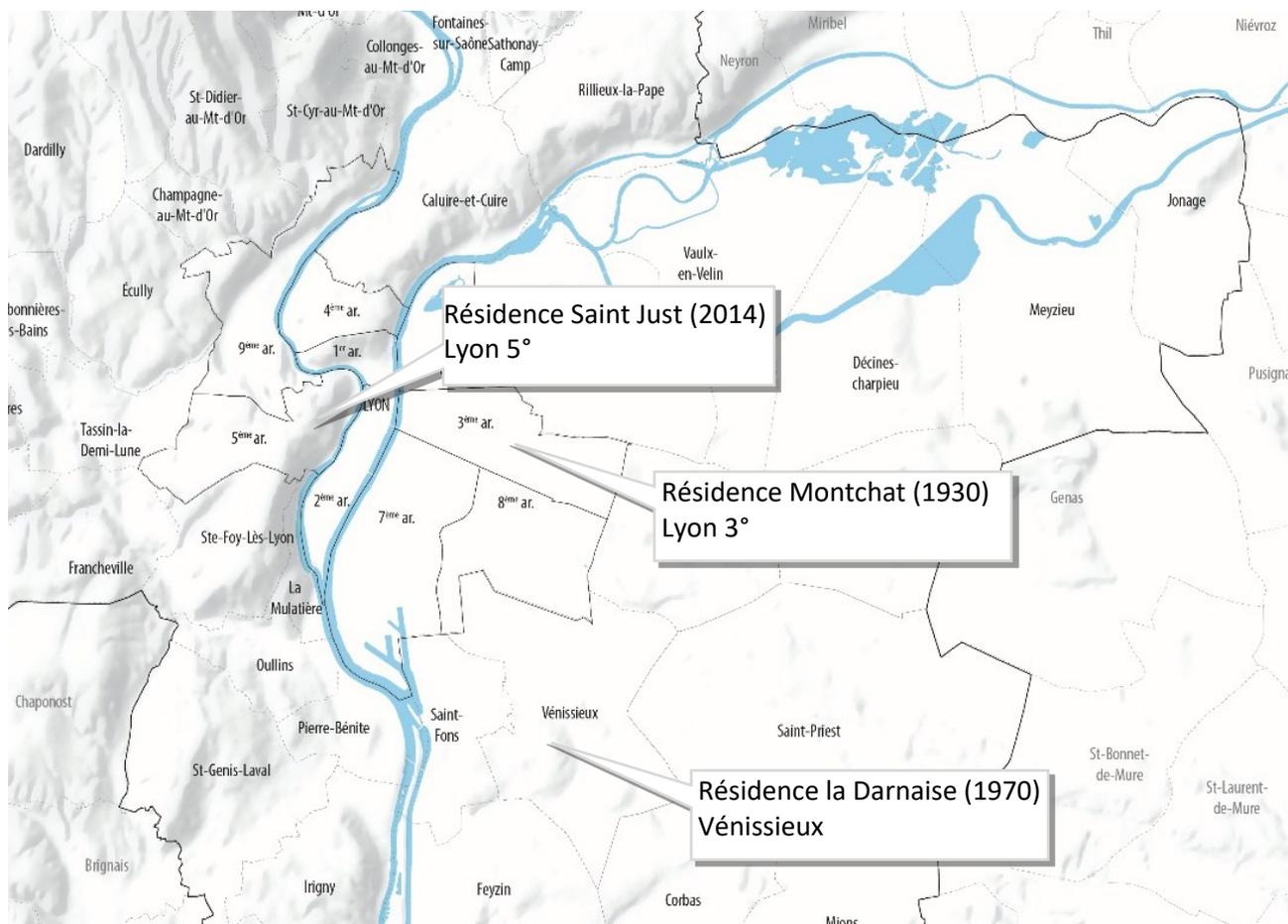
En quoi le **mobilier** constitue-t-il ou non un facteur d'ajustement ? D'appropriation ?

La **situation professionnelle** influence-t-elle la manière de vivre dans le logement ?

La **surface disponible** dans le logement peut-elle être ajustée en fonction du nombre d'équipements et d'espaces mutualisés ?

Dans quelle mesure le **partage d'équipements et d'espace** intéresse-t-il les locataires ? En fonction de leurs relations avec leurs voisins et leurs besoins ?

Quelle est la **capacité des résidents à se projeter** dans leur logement en vue de l'évolution de leurs besoins ? Quelles améliorations leur permettraient de se projeter davantage ?



Quel regard les locataires portent-ils sur les **qualités énergétiques de leur logement et sur le tri sélectif** ?

Ces questionnements ont permis d'appréhender la manière dont les ménages ont évolué dans leur logement, en l'adaptant ou non à leurs besoins, en fonction de leurs parcours de vie.

Modes opératoires

Afin d'atteindre les publics cibles, un travail de prospection par appels téléphoniques a été réalisé.

37 entretiens ont été conduits selon un déroulement en trois temps :

Un entretien semi-directif à domicile visant à appréhender le parcours de vie des résidents, leurs besoins et leur rapport au logement, à leur environnement. Celui-ci était systématiquement enregistré, avec l'accord du locataire (3 refus sur 37 entretiens).

Un « parcours commenté » consistant à évaluer, sous la forme d'une « visite guidée » la manière dont les locataires considéraient leurs espaces de vie, comment ils les avaient amé-

nagés, détournés, bricolés depuis leur arrivée.

Un jeu de cartes destiné à saisir, de façon ludique, les perceptions actuelles du logement, à identifier les besoins et les manques à travers des pistes d'amélioration, et à approcher les équipements et espaces qu'ils seraient prêts à mutualiser. Ce jeu a permis d'étudier les réactions, attentes et propositions des locataires.

		Résidences			
		Lyon 3	Vénissieux	Lyon 5	Total
Types de profils	Familles monoparentales	5	4	5	14
	Couples avec enfants	5	4	3	12
	Personnes « isolées »	4	4	3	11

Evolution des outils

Entretien

La grille d'entretien initialement envisagée a fait l'objet d'ajustements après les premiers entretiens. Plusieurs questions ont été ajoutées concernant : la projection dans l'appartement sur 5 ou 10 ans, l'utilisation d'espaces de rangements à l'extérieur du logement (cave, garage, local vélo, poussette etc.), le volet énergétique (tri sélectif, isolation thermique) et la recommandation du logement et/ou de la résidence à un ami. Une question visant à évaluer si l'habitant se sentait chez lui ou non a été simplifiée.

Le format de l'entretien a également évolué, avec des échanges davantage directs que semi-directifs. La durée des entretiens était comprise entre 45 minutes et 1 heure, contre 1 heure 30 escomptée lors de l'élaboration du protocole d'enquête.

Parcours commenté

La consigne du parcours commenté a été simplifiée. Les habitants étaient invités à nous faire visiter leur appartement en commentant dans chaque pièce les éléments qu'ils appréciaient ou non et en pointant les différents travaux, bricolages, détournements effectués depuis leur arrivée. Il leur était proposé de prendre eux-mêmes

en photo des éléments dans leur appartement, dans un souci de respect de leur intimité. Des photos ont été parfois prises par les étudiantes enquêtrices à la demande du locataire.

La grille d'observation de la visite a elle aussi été modifiée à trois reprises, passant de douze, à deux puis une page. Initialement regroupées, les catégories « agencement », « ameublement », « encombrement », « propreté » ont été divisées, tandis que « détournements », « bricolages » et « commentaires » ont été réunies. La séparation des premières catégories a permis de gagner en précision, alors que les dernières catégories ont été regroupées pour éviter des redites.

Jeu

La mise en situation expérimentale étant trop complexe à réaliser dans le laps de temps imparti et pouvant poser des difficultés de compréhension auprès des locataires, celle-ci a été simplifiée. Un jeu de cartes a été élaboré et décliné en trois versions. Les cartes ont été modifiées pour davantage correspondre à la réalité des réponses rencontrées sur le terrain. Concernant les pièces, une des trois cartes « chambre » est devenue un « bureau », et la carte « débarras » une carte « salle à manger » car les chambres des enfants ont été réunies

dans une carte « chambre n° 2 », et la carte débarras était trop proche des cartes équipement « cave/garage » et « placards/rangements ». Les cartes équipements « machine à laver » et « sèche-linge » ont été rassemblées car peu de ménage en possédaient un. Par ailleurs, la carte « meuble », trop abstraite a été remplacée par une carte « canapé » et les cartes « équipements de sport » et « équipements de loisirs » ont été dissociées car trop différentes. Les cartes « cave/garage » et « cuisine équipée » ont été ajoutées aux cartes amélioration. Enfin, le principe de l'« échange de services » est venu compléter les cartes « à mutualiser ».

La consigne du jeu a enfin évolué, en passant du registre de la nécessité à celui de l'affectif : Il était demandé aux locataires de choisir les cartes qu'ils appréciaient le plus et non les plus essentielles pour eux.

Jeu de cartes animé par Romane Biotti,
Étudiante enquêtrice



Entretien réalisé par Manon Duboust,
Étudiante enquêtrice



Plusieurs limites sont apparues suivant les différentes phases de l'enquête, de la prospection à l'analyse en passant par le travail de terrain, qui influent plus ou moins les résultats finaux.

Echantillonnage

La prise de rendez-vous, réalisée dans un délai relativement court, n'a pas permis d'effectuer un réel tri selon les profils.

L'échantillon s'est ainsi fait sans distinction, toute personne acceptant l'entretien a été interrogée. Cette méthode a conduit à établir une typologie d'analyse différente de l'initiale. Cette typologie, bien que pertinente, relève d'un choix « par défaut ».

En fin de travail de terrain, un rééquilibrage des profils a été recherché mais le fichier des coordonnées de locataires étant partiellement à jour, les profils recherchés se sont parfois avérés inexacts.

De plus, les enfants indiqués sur les coordonnées ne correspondent qu'aux enfants à charge, et non au nombre d'enfants total que les ménages pouvaient avoir. La recherche de ménages vivant seuls, dont tous les enfants étaient partis du logement, s'est ainsi avérée difficile.

Enfin, la période estivale pendant laquelle les entretiens ont eu lieu, a exclu un nombre important de potentiels enquêtés.

Conduite des entretiens

L'entrevue en elle-même a également pu être biaisée par un certain nombre d'obstacles : guide d'entretien rendant difficile un réel entretien semi-directif, posture à adopter, méconnaissance des résidences et des projets de travaux/démolition à Vénissieux, état des logements avant les travaux à Lyon 3^{ème}, présence du jardin et des locaux vélo à Lyon 5^{ème}.

Le rapport parfois conflictuel entre les locataires et Grand Lyon Habitat a pu également « perturber » l'entretien, cristallisant les échanges sur certains points de conflit et éloignant ceux-ci de la problématique initiale, voire devenant un frein au dialogue.

De plus, si la compréhension globale de l'entrevue a souvent été bonne, la barrière de la langue, une certaine méfiance, ou une incompréhension du but de l'enquête ont parfois pu constituer des freins au bon déroulement de l'entretien.

La visite commentée était régulièrement considérée comme trop intrusive, et beaucoup de ménages, notamment à Lyon 3^{ème} et Vénissieux, ont refusé de prendre des photos voire d'effectuer cette visite.

Le jeu, autour de la question des améliorations et des espaces à partager, a souvent été critiqué comme étant trop idéaliste, proposant des choses que les locataires ne pourraient pas effectuer dans leur logement où ne pouvant être réalisées au sein de la résidence.

PHASE DU PROJET	DEBUT	FIN	DESCRIPTION
PHASE 1 : MÉTHODOLOGIE	18/06/2018	18/07/2018	Finalisation du protocole d'enquête : création du jeu de cartes, modification des grilles de l'entretien et du parcours commenté. Ajustement des outils en parallèle du déroulement des entretiens.
PHASE 2 : PROSPECTION	22/06/2018	20/07/2018	Démarchage : planning des appels, phrase d'accroche téléphonique, mise à jour du fichier des coordonnées, sélection de personnes à contacter, prise de rendez-vous, porte à porte.
PHASE 3 : ENTRETIENS	25/06/2018	31/07/2018	Travail de terrain : rencontre au domicile des personnes interrogées, visite de leur logement, animation du jeu de cartes. Travail de mise à plat: retranscription des entretiens, du parcours commenté et du jeu.
PHASE 4 : MISE À PLAT DES DON- NEES	01/08/2018	24/08/2018	Mise à plat : traitement des données brutes, sélection et classement des verbatims, mise à plat du jeu et du parcours commenté.
PHASE 5 : ANALYSE	09/08/2018	24/08/2018	Elaboration de synthèses thématiques et de « zooms » sur les espaces à partager et sur des habitants aux profils particuliers.
PHASE 6 : BILAN	27/08/2018	31/08/2018	Rédaction de la note méthodologique, des limites de l'enquête, d'un volet recommandation et d'un retour sur expérience.
PHASE 7 : RESTITUTION	03/09/2018	07/09/2018	Restitution orale et écrite.

Analyse de données recueillies

Le fait de se baser sur une typologie « prédéfinie » impose une précaution statistique dans l'interprétation des résultats. Il apparaît finalement que la typologie des profils étudiés est relativement pertinente.

Dans un souci de lisibilité, la retranscription des entretiens reste « sélective », ne traitant que les informations concernant directement la problématique initiale.

Cela reflète la difficulté à ana-

lyser des données sur un nombre important d'entretiens auprès de ménages aux parcours de vie différents, évoluant dans des contextes différents, où des choix analytiques doivent être réalisés.

L'analyse des résultats peut également être rendue complexe en raison de certaines dissonances cognitives dans les discours des locataires.

De plus, la pertinence de la problématique « un logement pour la vie ? » a pu sembler inappropriée sur le terrain

d'étude de Vénissieux, eu égard au projet de destruction de certaines résidences.

On peut s'interroger sur la possible comparaison entre les trois résidences, très différentes les unes des autres et faisant donc face à des problèmes différents.

Enfin, le fait de n'avoir réalisé que 12 entretiens parmi les 845 logements à Vénissieux pose la question de la représentativité de l'échantillon interrogé même si cette étude ne relève pas d'une démarche statistique.

Perception Globale

Ce qu'il faut retenir :

Les logements sont **appréciés et jugés bien situés, bien desservis, pas trop chers et plutôt sécurisés.**

Les **espaces communs** sont souvent perçus comme **dégradés** et les locataires **craignent** qu'ils ne se dégradent encore davantage rapidement.

Les finitions sont considérées comme « mal faites » et génèrent un **sentiment d'être « laissé à l'abandon ».**

« Impressions générales »

Les quartiers des différentes résidences sont généralement considérés comme calmes, tranquilles et les habitants s'y sentent bien. Ils trouvent que **les résidences sont bien situées et bien desservies**, ce qui influe sur leur satisfaction et leur projection. Leur quartier est un « village » sans être exclu de la métropole.

« L'appartement est bien, la résidence est super bien placée. » (Hab K, 51 ans, famille monoparentale, Lyon 5)

« C'est très familial ici, [...] y'a les écoles pour les enfants, on a une école privée » (Hab C, 50 ans, couple avec 2 enfants, Lyon 3)

« J'ai le tramway, j'ai l'hôpital, y'a le marché, l'école, les commerces, y'a tout. » (Hab K, 42 ans, couple avec 2 enfants, Vénissieux)

Les habitants pensent que leur quartier et leur résidence sont **globalement sécurisés**, ils ne se sentent pas réellement menacés, malgré plusieurs problèmes rencontrés :

- nombreux **vols** dans les caves à Lyon 3 et sur un balcon à Lyon 5

« Elle trouve qu'il y a déjà beaucoup de vélos dans le local, elle a préféré le mettre sur le balcon [il a déjà été volé] » (Hab H, 31 ans, isolée, Lyon 5)

« On avait une cave avant mais tout a

été volé, ils ont volé les vélos de mes enfants» (Hab B, 40 ans, famille monoparentale, Lyon 3)

- Portes d'entrée des résidences souvent cassées, à l'exception de la résidence de Lyon 5

- Dysfonctionnement des portails (Lyon 3)

Les **espaces communs** de la résidence sont souvent considérés comme **sales, dysfonctionnels ou bruyants** (ascenseurs en panne, détritrus dans les allées, enfants bruyants).

« Ça fait deux mois qu'on n'a plus d'ascenseur, [...] c'est un peu compliqué » (Hab. C, 39 ans, famille monoparentale, Lyon 5)

« Si je me mets au balcon [...] j'ai la déchetterie. [...] » (Hab M, 53 ans, famille monoparentale, Lyon 3)

« Là, on est soixante-quatre appartements par résidence, si on est sept-huit par appartement, ça fait déjà une vraie caserne. C'est pour ça que les ascenseurs, ils sont toujours en panne, les poubelles, elles débordent » (Hab D, 76 ans, isolé, Vénissieux)

Ces dysfonctionnements sont problématiques pour les résidents car ils donnent **l'impression que leurs résidences sont délaissées et risquent de se dégrader.**

En ce qui concerne les appartements en eux-mêmes, les **habitants sont globalement satisfaits**. Ils les trouvent **lumineux**, plutôt **spacieux** et **bien agencés**.

« *[En points positifs,] la luminosité, la superficie et l'accessibilité.* » (Hab H, 31 ans, isolée, Lyon 5)

« *Mon logement... C'est plutôt fonctionnel [...] Le global est bien* » (Hab N, 52 ans, famille monoparentale, Lyon 3)

« *Nos appartements, ici, je les trouve bien. Ils sont assez grands* » (Hab B, 45 ans, famille monoparentale, Vénissieux)

Néanmoins, à **Vénissieux**, le **mauvais état** des logements a pu obliger les locataires à réaliser eux-mêmes des travaux.

La présence de **cafards** est jugée problématique et altère la relation des locataires à leurs espaces de vie.

Les loyers sont jugés peu élevés, le **rapport qualité-prix** est souvent mis en avant.

« *Le loyer n'est pas excessif.* » (Hab H, 31 ans, isolée, Lyon 5)

« *De tout ce que j'ai visité en T4 [...] c'est quand même les mieux ici. [...] Le rapport qualité-prix est correct.* » (Hab N, 52 ans, famille monoparentale, Lyon 3)

« *Les loyers sont pas trop chers* » (Hab K, 42 ans, couple avec enfants, Vénissieux)

Lorsque les habitants apparaissent moins satisfaits, ils évoquent leur **résignation**, le fait qu'ils soient capables de s'adapter, et qu'ils sont heureux d'avoir un toit.

Le problème majeur dans les appartements concerne les **finitions**, qui sont régulièrement qualifiées de déplorables et qui restent à la charge des locataires.

« *Dans l'ensemble, ça a été assez mal conçu.* » (Hab F, 40 ans, famille monoparentale, Lyon 5)

« *Les travaux qui sont faits ici c'est moi qui les ai faits de ma poche, le sol il manquait plein de carreaux* » (Hab L, 61 ans, famille monoparentale, Vénissieux)

« *En points négatifs, c'est les finitions* » (Hab J, 36 ans, isolé, Lyon 3).

Quelques rares habitants ne sont **pas du tout satisfaits**, ni du logement, ni de l'environnement, ne les trouvant pas sains, ni sécurisés et n'ayant pu se l'approprier.

« *L'appartement était très très sale, y'avait des cacas dans les toilettes, j'ai été obligée de l'accepter avec l'enfant [...], Y'avait pleins de cafards, j'ai dû acheter des produits. [...] Juste en bas y'a les poubelles des*

bâtiments, je peux pas ouvrir les fenêtres [...] Et le quartier laisse tomber. » (Hab A, 32 ans, couple avec enfants, Vénissieux)

« *Je ne me sens pas bien, [...] ni dans cet appartement, ni dans le quartier* » (Hab B, 40 ans, famille monoparentale, Lyon 3)

Perception Globale

Ce qu'il faut retenir :

La majorité des habitants se sentent chez eux et recommanderait sa résidence.

Les trois raisons principales qui les font se sentir chez eux sont : le quartier, le loyer et l'habitude.

Les quatre raisons principales qui font que les habitants ne se sentent pas ou moins chez eux sont : des problèmes de racisme, la nostalgie, le manque d'intimité et les relations entretenues avec GLH.

« Se sentir chez soi »

La majorité des habitants interrogés indiquent qu'ils se sentent chez eux, que ce soit dans l'appartement en lui-même, ou dans le quartier et son environnement. Cette majorité recommanderait à quelqu'un de venir habiter dans sa résidence si un appartement se libérait. Les locataires estiment que la résidence est bien située et bien desservie par les transports en commun, ce qui est souvent une variable importante pour qu'ils ne se sentent pas enclavés dans leur quartier et leur quotidien.

Parmi les raisons évoquées pour justifier le fait qu'ils se sentent chez eux, trois sont revenues en particulier : **le quartier, le loyer et l'habitude.**

Le quartier est souvent bien perçu. Les habitants mettent régulièrement en exergue **une amélioration de leur environnement sur les cinq ou dix dernières années.**

« Quand on est rentré ici, l'immeuble en face c'était un ghetto de drogue. [...] Aujourd'hui je crois qu'ils ont fait un peu de ménage et c'est plus calme. » (Hab C, 50 ans, couple avec enfants, Lyon 3)

« Vénissieux ça a mauvaise réputation alors que ça a changé depuis que je suis arrivée, c'est plus une ZUP comme avant » (Hab J, 63 ans, famille

monoparentale, Vénissieux)

Le quartier est même associé à une zone de repli, un « **village dans la ville** » par de nombreux habitants, quel que soit le quartier concerné.

« Montchat c'est super sympa ! C'est très diversifié, [...] c'est vraiment un village dans la ville. » (Hab A, 35 ans, couple avec enfants, Lyon 3)

« C'est mon village, je suis chez moi. » (Hab K, 51 ans, famille monoparentale, Lyon 5)

« C'est un petit village en fait. » (Hab H, 59 ans, couple avec enfants, Vénissieux)

Cet environnement **familier et familial** contribue à leur bien-être au quotidien et à leur sentiment d'être « à la maison ».

Le **loyer** est aussi fréquemment évoqué comme une raison de se sentir chez soi : parce qu'il est peu élevé, ce qui leur fait parfois relativiser les problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans leur appartement, mais aussi parce qu'ils le payent et connaissent leurs droits.

Le fait d'être locataires ne les empêchent pas de se sentir chez eux. Les habitants des résidences étudées se sentent heureux d'avoir un toit et parfois se considèrent même « privilégiés ».

« Pour ce qu'on paye, ça nous va. » (Hab F, 34 ans, couple avec enfants, Lyon 3)

« On est quand même privilégié » (Hab F, 40 ans, famille monoparentale, Lyon 5)

« Tant que je paye le loyer, c'est chez moi. [...] Ça fait quatre personnes dans mes amis qui habitent ici, ils trouvent ça bien, ils ont eu de la chance d'être pris. » (Hab I, 61 ans, isolé enfants partis, Vénissieux)

L'appropriation joue aussi un grand rôle : l'appartement devient « chez eux » avec le temps, **en s'appropriant l'espace par la décoration ou l'aménagement.**

« Oui je me sens chez moi, parce que je me suis approprié l'espace. » (Hab J, 36 ans, couple sans enfant, Lyon 3)

« Avec le temps, on a fait que ça soit nôtre en fait » (Hab J, 57 ans, famille monoparentale, Lyon 5)

« Je me sens chez moi ici. Depuis le temps que j'y habite. » (Hab B, 45 ans, famille monoparentale, Vénissieux)

Sur les 36 habitants rencontrés, 8 déclarent s'être sentis chez eux dès le début et 28 se déclarent « chez eux » à présent, ce qui peut démontrer un effet d'habitude.

Quelques cas particuliers ne se sentent néanmoins **pas chez eux** ou

moins chez eux au sein de ces résidences. Les raisons évoquées concernent :

- Le **racisme** qu'ils déclarent subir
- Une certaine **nostalgie de leur ancien quartier** (comme à Lyon 3)
- L'insécurité du quartier
- Le mauvais état de l'appartement : « J'ai été obligée d'accepter ici [...] c'est pas bien et le quartier laisse tomber, je trouve pas ça sécurisé pour les enfants. » (Hab A, 32 ans, couple avec enfants, Vénissieux)

Les questions du **vis-à-vis et de l'intimité** sont souvent évoquées, sans que celles-ci influent sur le sentiment de se sentir chez soi.

Par contre, celles-ci créent une distance avec certaines parties de leur logement.

« Le balcon, je ne me mets jamais dessus, y'a trop de vis-à-vis. On dirait que les gens ils vivent chez vous. Vous aimeriez, vous, vous posez dans le salon avec quelqu'un et qu'on regarde chez vous ? » (Hab B, 40 ans, famille monoparentale, Lyon 3)

« Grand Lyon Habitat nous a demandé de retirer [la canisse] et j'ai répondu que je pouvais pas. Ici on a pas d'intimité, là y'a tout le monde qui s'arrête, qui nous regarde. [...] On a plus envie d'aller de-

hors. » (Hab A, couple avec enfants, 41 ans, Lyon 5).

Enfin, certains habitants ne se sentent pas chez eux car ils ne sont **pas propriétaires ou à cause des relations entretenues avec GLH.**

« Je ne suis pas chez moi à 100%. [...] Je conseillerais pas à quelqu'un d'habiter ici. C'est Grand Lyon Habitat qui se tire une balle dans le pied. » (Hab H, 31 ans, isolée colocation PMR, Lyon 5)

« Vu les remarques qu'ils nous font, je ne me sens pas chez moi ici » (Hab A, 41 ans, couple avec enfants, Lyon 5)

Fonctionnalité au regard des habitudes et modes de vie

Ce qu'il faut retenir :

La plupart des locataires trouvent leur appartement bien agencé, bien qu'ils déplorent des cuisines ou des salles de bain trop étroites, et des couloirs souvent trop grands.

L'agencement des appartements limite fréquemment les possibilités d'aménagement et d'ameublement.

Les pièces à vivre sont considérées comme les plus importantes.

Les enfants partagent souvent leur chambre. Une chambre en plus est donc régulièrement demandée.

Un espace de rangement sécurisé est apprécié et plébiscité (cave, placards ou garage).

Les balcons sont très appréciés mais détournés en espace de rangement.

Les WC séparés sont un plus

La douche est préférée à la baignoire pour des considérations pratiques et écologiques.

« Aménagement »

La majorité des habitants trouve que **l'agencement des pièces est logique**.

« Je trouve personnellement que l'appartement est bien agencé [...] Au niveau de la conception de l'appartement c'est bien fait aussi. » (Habitant B, Lyon 5, Couple avec 2 enfants)

Toutefois, certains habitants déplorent une **mauvaise répartition de l'espace**, avec des couloirs trop larges ou des cuisines et des salles de bain trop étroites – à l'exception de Lyon 5, où les salles de bain aux normes PMR étaient parfois jugées inutilement trop grandes.

La plupart des résidents rencontrent des **difficultés pour meubler leur logement**.

« Maintenant, on est obligé de jouer au Tetris avec nos meubles et c'est pas normal. On peut que s'adapter à l'appartement » (Habitante F, Lyon 3, Couple avec 2 enfants)

Ces difficultés sont liées à **l'emplacement des prises, des fenêtres ou l'existence de placards intégrés et de baies vitrées**.

« Le salon, je peux le mettre que comme ça [à cause des fenêtres et des prises]. Donc j'pourrai jamais changer. » (Habitante C, Lyon 5, Famille monoparentale avec 2 enfants)

Ce sentiment de ne pouvoir agencer

facilement son logement est lié ainsi à des **possibilités limitées**.

Les **angles et les ouvertures** sont également cités.

« Le problème des T4, c'est qu'on n'a pas de murs, on a que des faux angles. C'est assez compliqué à meubler. » (Habitante N, Lyon 3, Famille monoparentale avec 3 enfants)

Par ailleurs, des habitants ont **du mal à meubler leur appartement après les travaux**.

« Quand on est arrivé, on a commandé la chambre complète. Elle était grande mais là, c'est devenu tout riquiqui. » (Habitants L, Lyon 3, 32 ans, couple avec 2 enfants)

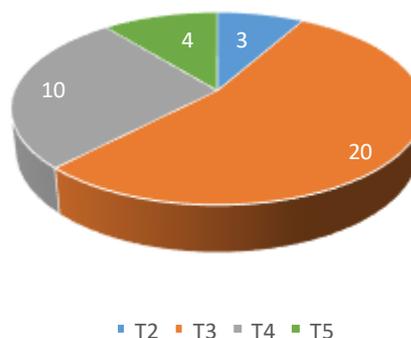
Les **pièces à vivre**, comme le salon et la cuisine, sont considérées comme **les plus importantes** par les habitants. Lors du jeu, les cartes « **salon** » et « **cuisine** » ont respectivement été choisies à 26 et 14 reprises.

La majorité des habitants est satisfaite de leur cuisine ouverte, celle-ci étant préférée à la cuisine fermée.

« Fermé c'est insupportable » (Habitante K, Lyon 3^{ème}, Famille monoparentale avec un enfant)

Toutefois, certains habitants restent gênés par les odeurs et préfèrent

Répartition des logements visités par type



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

raient fermer leur cuisine. A l'exception de Lyon 5^{ème}, la plupart des habitants trouvent leur **cuisine peu fonctionnelle et trop petite**.

C'est un « *laboratoire de cuisine* » (Habitant H, Vénissieux, Couple avec enfants partis)

A plusieurs reprises, à Vénissieux et Lyon 3^{ème}, certains habitants ont choisi de mettre leur frigo dans une autre pièce que la cuisine (coin repas, chambre) pour libérer de l'espace.

Peu d'habitants disposent d'une cuisine équipée, mais la carte « **cuisine équipée** » a été choisie à 12 reprises comme amélioration de leur appartement. A Vénissieux, certains appartements disposent d'un **coin repas apprécié comme extension de la cuisine**, et d'un salon possédant une **alcôve qui pose parfois question** quant à son utilisation : chambre, salle à manger, espace TV.

La majorité des habitants choisit la plus grande chambre comme **chambre parentale**. Lors du jeu, la carte « chambre parentale » a été choisie à 22 reprises. Il s'agit d'une pièce importante pour les habitants.

La majorité des enfants sont amenés à partager leurs chambres. La majorité des couples ou familles monoparentales regroupent leurs enfants **par genre**. La situation de-

vient problématique lorsque les enfants sont de genres différents et qu'ils doivent partager la même chambre.

« *[La fille et le fils] ont bien le droit d'avoir chacun, à leur âge actuel, leur chambre* » (Habitants C, Lyon 3^{ème})

Lorsque le logement dispose d'une **pièce de plus**, celle-ci est généralement utilisée comme **une chambre, un bureau ou un espace rangement**.

A Lyon 3^{ème}, la majorité des habitants ont une **machine à laver dans la cuisine** faute d'une arrivée d'eau dans la salle de bain.

« *La machine à laver [...] ça n'a rien à faire dans une cuisine* » (Habitante B, Vénissieux, 45 ans, Famille monoparentale).

A Vénissieux, la machine à laver est majoritairement dans la **salle de bain**, tandis qu'à Lyon 5^{ème}, certains appartements disposent d'une **buanderie, très appréciée**.

La carte « machine à laver/ sèche-linge » a été la plus choisie lors du jeu, ce qui révèle son importance.

La majorité des habitants disposent de **WC séparés**, à Lyon 3^{ème} c'est le cas depuis les travaux. Les habitants sont globalement satisfaits de cet aménagement mais tous déplorent la perte de surface dans une des chambres.

Les résidents **préfèrent globalement avoir une douche**, jugée plus écologique, rapide, accessible et moins encombrante qu'une baignoire, même si celle-ci est jugée pratique lorsque les enfants sont en bas-âges.

Les espaces dédiés aux **rangements** sont importants pour les habitants : la carte équipement « placards/rangements » a été choisie par 18 habitants et les placards intégrés sont appréciés par la plupart d'entre eux.

La résidence de **Lyon 5^{ème}** dispose de **garages ouverts**, **Vénissieux** de places de **parking** tandis que la résidence de **Lyon 3^{ème}** dispose de places de **parking** et de **caves**.

A Lyon 3, **la moitié des résidents interrogés utilisent la cave**. Ils n'y stockent « rien de valeur ». Toutefois, les caves sont jugées « sombre[s] » et « sale[s] ». Elles ont d'ailleurs déjà été fracturées, certaines sont inaccessibles, ce qui n'encourage pas leur utilisation. A Lyon 5^{ème}, les garages sont jugés pratiques mais le fait qu'ils soient ouverts dissuade certains habitants de les utiliser.

« J'avais un garage et je l'ai rendu. [...] J'ai peur au niveau de la sécurité [car ils sont ouverts]. » (Habitant D, Lyon 5, 46 ans, Couple avec enfants)

Certains habitants louent des box à l'extérieur, d'autres apprécieraient des garages fermés, notamment à

Vénissieux où des voitures ont été brûlées à plusieurs reprises.

La majorité des appartements visités disposent d'un **espace extérieur**. Il s'agit de balcons à Lyon 3^{ème} et à Lyon 5^{ème}, et de loggias à Vénissieux.

A Lyon 3^{ème} et à Vénissieux, cet espace extérieur est majoritairement encombré et sert de débarras.

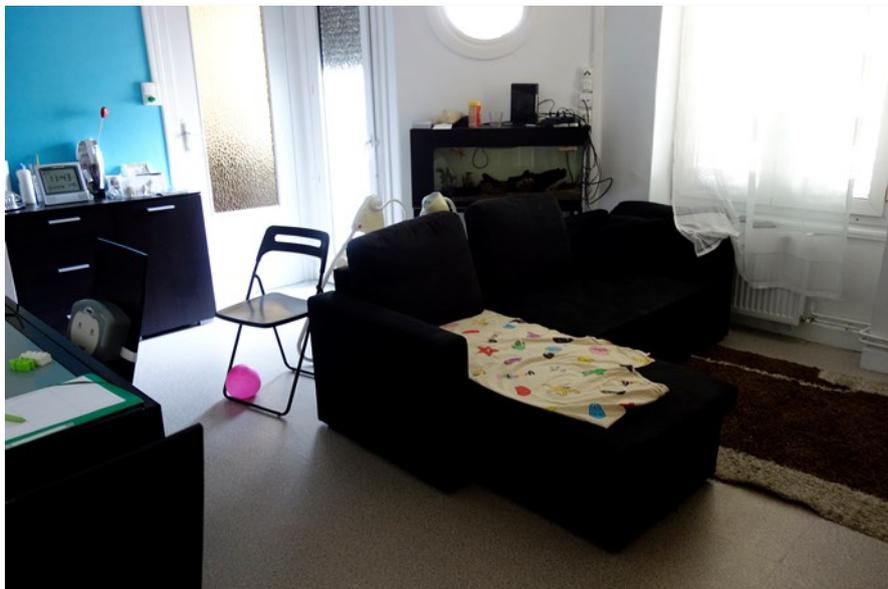
« Je n'ai pas besoin de cave, y'a le balcon [...] C'est pratique pour mettre les choses encombrantes, je stocke tout dessus » - (Habitante J, Vénissieux, 63 ans, Famille monoparentale)

Le balcon est utilisé comme débarras pour plusieurs raisons : absence de cave, cave non-utilisée, manque global de rangements. Toutefois, **certains balcons ont été aménagés avec soin et constituent un espace en plus**.

« Quand j'ai mis ce fauteuil [sur le balcon] j'ai eu l'impression d'avoir gagné une pièce. Alors que j'en profitais pas avant. » (Habitant F, Lyon 5, 40 ans, Famille monoparentale)

Lorsqu'ils ont des vélos, la majorité des habitants les gardent sur le palier ou dans leur appartement, sur le balcon ou dans une chambre. Ce phénomène est moins présent à Lyon 5^{ème} car la résidence dispose d'un local à vélos.

Salon d'une Habitante à Lyon 3^{ème}. Habite dans un T4 : un seul agencement possible à cause des faux angles et des ouvertures.

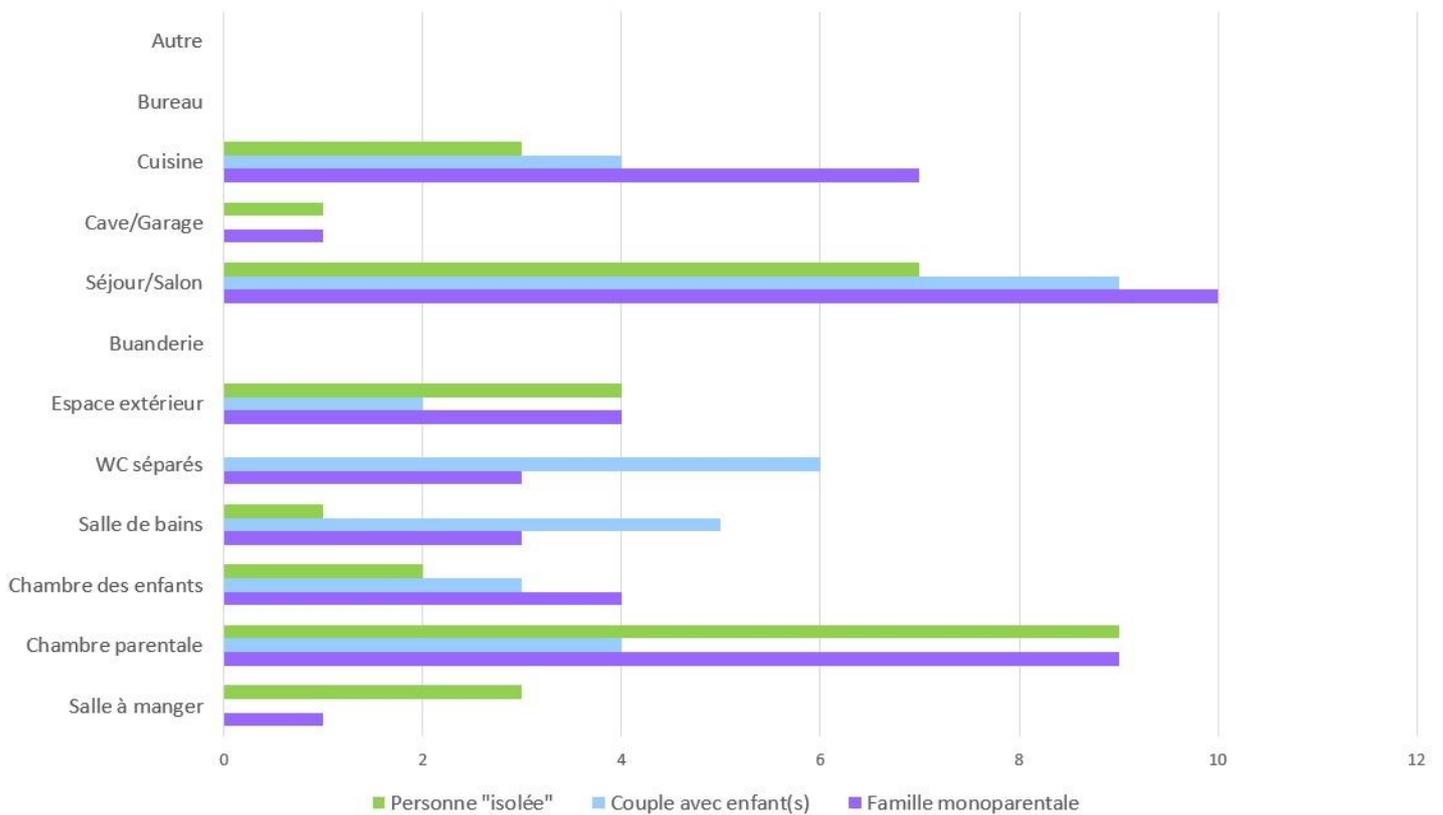


Balcons détournés en débarras



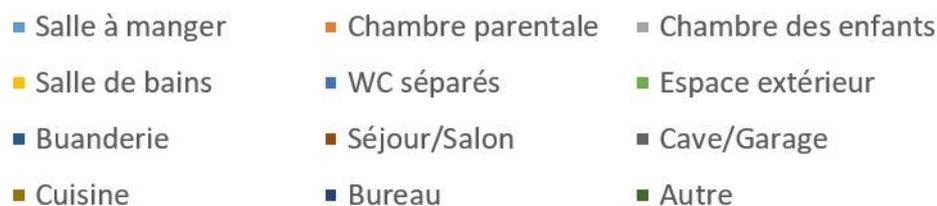
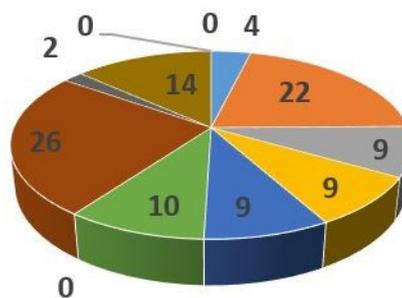
Balcon aménagé en pièce de vie

Les pièces de vie auxquelles les locataires accordent le plus d'importance selon leurs profils

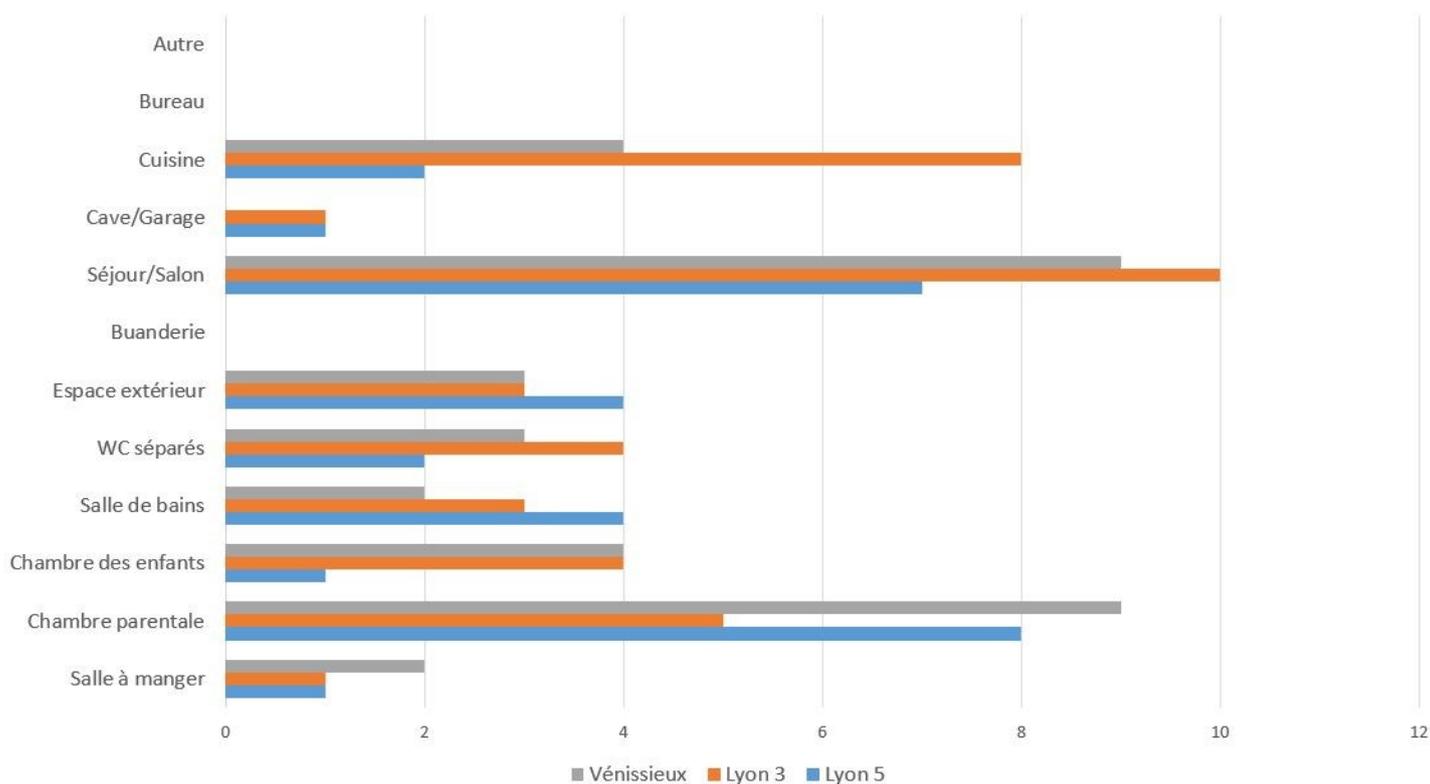


Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Répartition totale du choix des pièces de vie

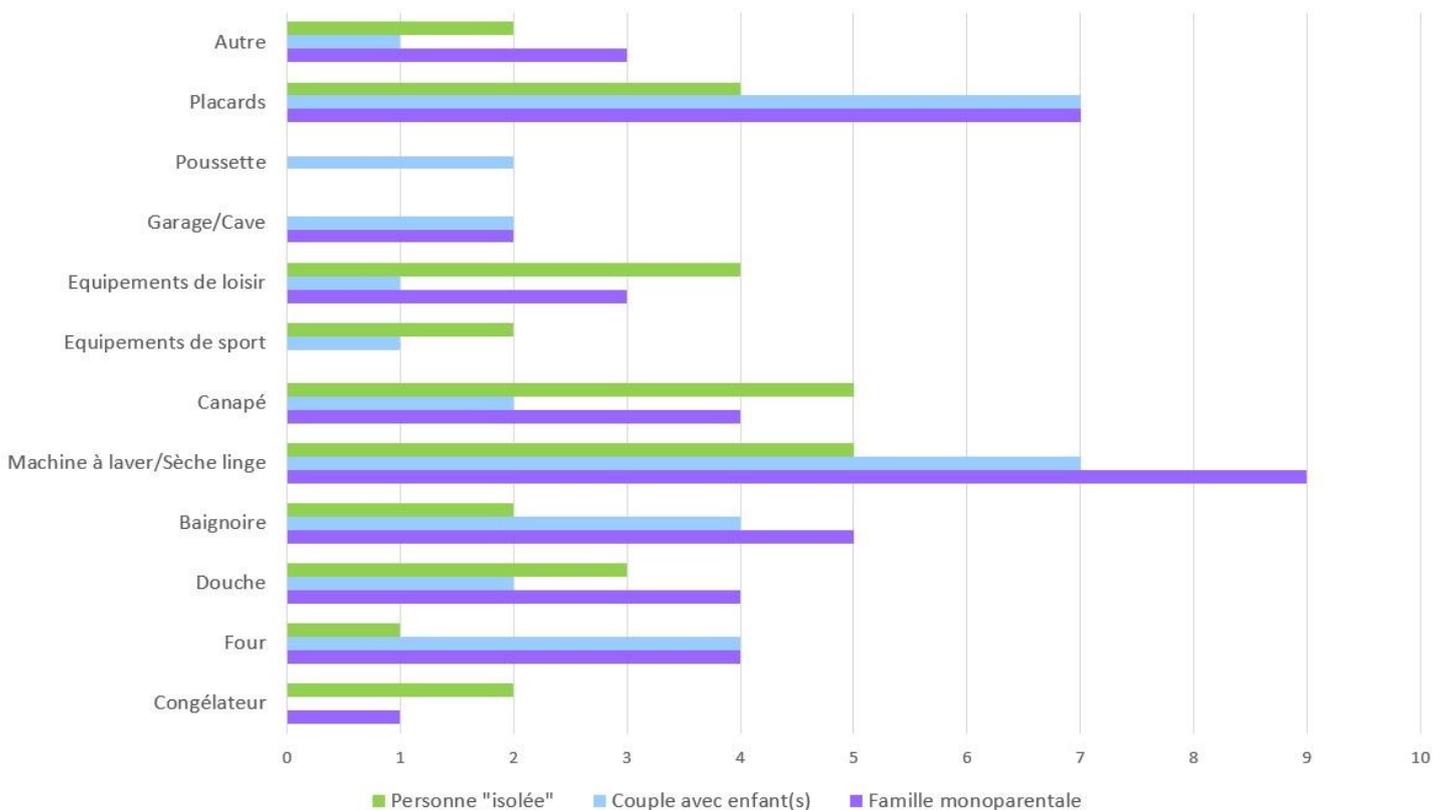


Les pièces de vie auxquelles les locataires accordent le plus d'importance selon les résidences enquêtées



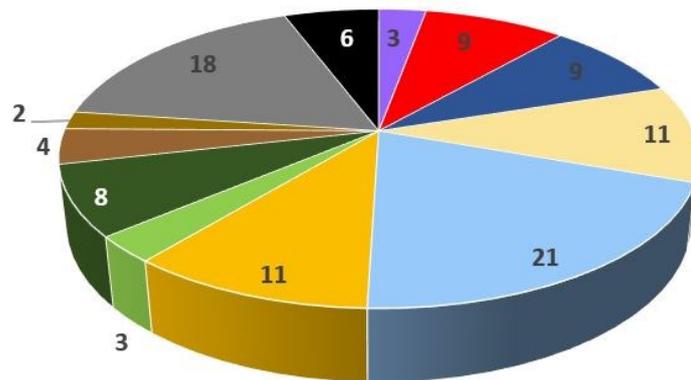
Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Les équipements les plus appréciés par les locataires selon leurs profils

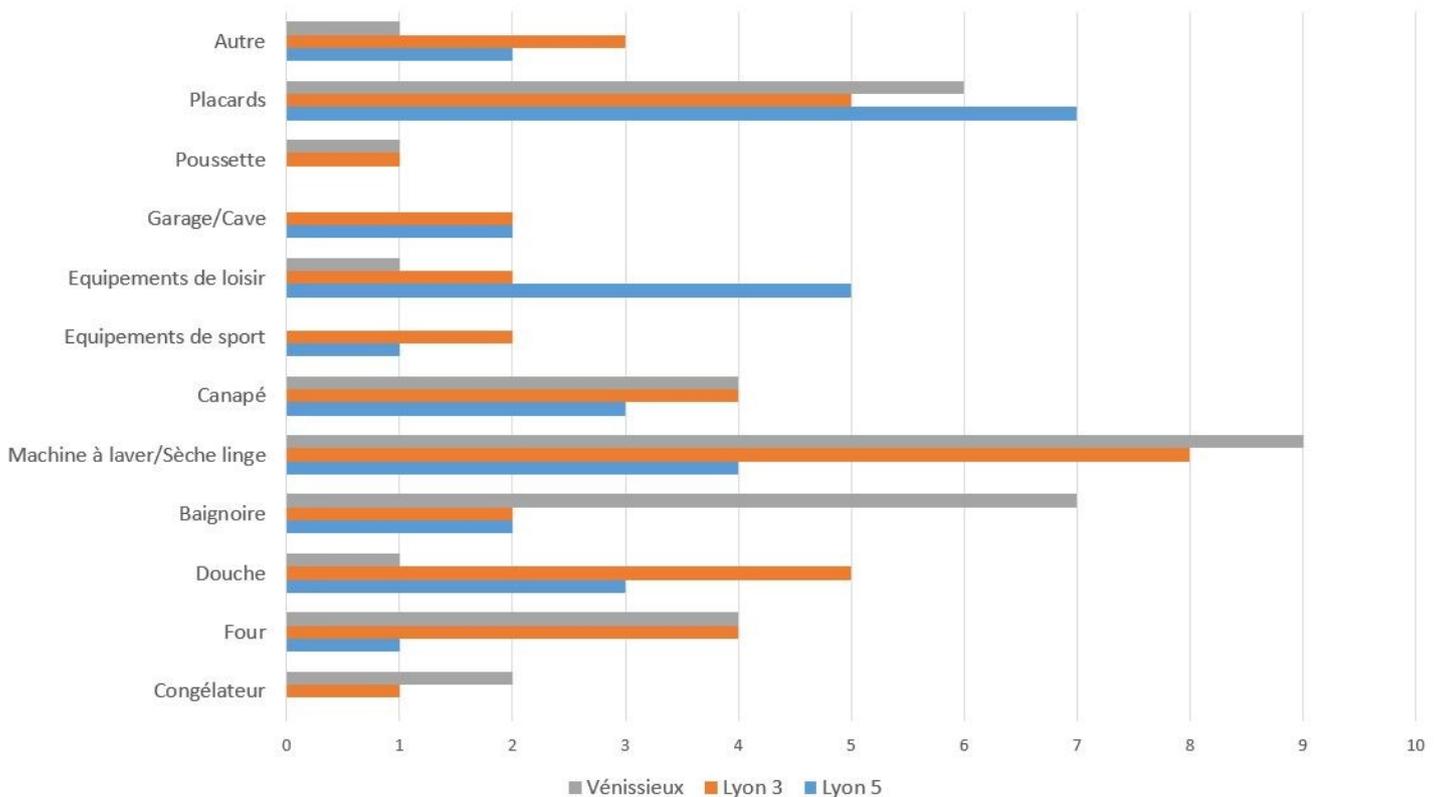


Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Répartition totale du choix des équipements



Les équipements les plus appréciés selon les résidences enquêtées



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Ce qu'il faut retenir :

Les habitants ne demandent pas **d'améliorations irréalistes**.

Les locataires de **Vénissieux** recherchent en priorité la **fraîcheur par des volets**, ainsi que des **rangements** et un **rafraîchissement** de leurs appartements vieillissants.

Les locataires de **Lyon 3** désirent **plus d'espace** pour combler le rétrécissement d'une des chambres, ainsi qu'un **espace vert**.

Les locataires de **Lyon 5** veulent davantage de **confort** par la **climatisation**, plus d'espace ou une **cuisine équipée**.

Les **familles monoparentales** sont plus demandeuses d'une **chambre en plus**, ainsi que de **rangements** pour leurs enfants.

Les **couples avec enfants** aspirent à **plus d'espace** d'une manière générale, ainsi qu'à davantage de **confort** par la **climatisation** ou une **cuisine équipée**.

Les **personnes isolées** ont majoritairement besoin de **rangement** pour les affaires accumulées, ainsi qu'une **cuisine équipée** et un **jardin** pour des raisons de sociabilité.

« Améliorations »

Les améliorations concernent les relatifs points faibles des appartements perçus par les locataires. Afin d'obtenir des réponses qualitatives, la question a été posée lors de l'entretien, et une partie du jeu de cartes lui a été dédié. A noter que **l'étude a été effectuée au cours du mois de juillet** en période de forte chaleur, ce qui a certainement influencé les habitants dans leurs réponses.

Globalement, **les habitants ne cherchent pas à rêver** par des améliorations leur paraissant inaccessibles.

Dans la résidence de **Vénissieux**, les cartes revenues le plus souvent ont été : les rangements, une cave ou un garage, et les stores/volets. Très peu demandent la climatisation, mais beaucoup plébiscitent plus simplement des **volets** afin de conserver la **fraîcheur** et de gagner en **intimité**. Ces appartements sont également équipés de **peu de rangements**, souvent seulement un placard parfois cassé dans le salon. L'absence de rangement est compensé par l'encombrement de **l'espace extérieur**, utilisé comme débarras. Ce manque de rangement est probablement à l'origine de la demande des habitants interrogés de vouloir davantage de placards, ainsi qu'une **cave** ou un **garage**, et de

pouvoir ainsi libérer leur balcon et ranger convenablement leurs affaires. La demande des habitants de Vénissieux, en termes d'améliorations, est **influée par le contexte de réhabilitation** de leurs logements jugés « *un peu vieux* » voire délabrés : changement de matériel cassé – portes, placards, volet, fenêtres, sols, etc. De nombreux habitants estiment enfin que la cuisine est d'une surface insuffisante.

Dans la résidence de **Lyon 3^{ème}**, les trois cartes les plus sorties ont été : la climatisation, une chambre en plus et un jardin ou une terrasse. Avec les travaux d'isolation, la **climatisation** est souvent choisie pour des considérations de **confort**. Par ailleurs, **la réduction d'une des deux grandes chambres après la réhabilitation** laissent aux habitants une impression d'étroitesse, notamment pour les familles avec deux enfants ou plus. Enfin, le choix du **jardin** témoigne du **manque d'espace vert** au sein de la résidence, puisqu'il n'existe qu'un parc à jeux destiné aux enfants. Globalement, les appartements semblent convenir, bien que le **manque d'espace et de rangement** soit revenu quelques fois dans les échanges, témoignant d'un **souci d'optimisation de l'espace habitable**. En effet, les habitants auraient souhaité un **réagencement**

différent des pièces.

Dans la résidence de **Lyon 5^{ème}**, les cartes les plus choisies ont été : la climatisation, plus d'espace et la cuisine équipée. Tout comme à Lyon 3^{ème}, la **climatisation** est choisie plutôt par **confort** que par manque de fraîcheur en été. Les deux autres cartes majoritairement choisies relèvent également **d'avantage d'un « plus » que de nécessités quotidiennes**, puisque les habitants ne se sont que rarement plaints d'un manque d'espace tout en en espérant davantage, et que leurs cuisines sont pour la plupart mieux équipées par leurs soins que la moyenne. Les réflexions qu'ils peuvent avoir sur les améliorations possibles relevaient souvent de **finitions**, choix à relier avec la livraison récente de la résidence et l'existence de malfaçons. Leur demande porte plus sur l'amélioration des espaces communs. Faut-il en conclure que les locataires jugent globalement leurs logements de qualité ?

Considérant les types de profils familiaux les **familles monoparentales choisissent majoritairement une chambre en plus, des rangements et une cave ou un garage**. En effet, ces familles ont moins tendance à effectuer des bricolages concernant les rangements, et sont donc davantage en attente de rangements exis-

tants lors de l'emménagement. Ce besoin de rangement est souvent associé à une cave ou à un garage comme espace de stockage. Enfin, la nécessité d'une chambre supplémentaire marque la volonté des parents d'offrir prioritairement une chambre individuelle à leurs enfants.

Les couples avec enfants choisissent plutôt la climatisation, plus d'espace et la cuisine équipée. Ces familles effectuent déjà beaucoup de bricolages par elles-mêmes. Ces améliorations témoignent donc davantage d'une **volonté d'acquiescer plus de confort** que de répondre à des nécessités du quotidien auxquelles elles ont su trouver des **solutions par elles-mêmes**.

Les personnes isolées demandent des rangements, un jardin et une cuisine équipée. Le besoin de rangements s'explique par l'accumulation avec le temps. Le jardin est revenu systématiquement à Lyon 3 où ces personnes isolées manquent d'un espace extérieur de repos et de détente afin de pouvoir se rencontrer. La cuisine équipée est revenue systématiquement à Vénissieux où les cuisines sont très étroites alors qu'elles sont fortement utilisées.

Les cartes préférentiellement choisies par les locataires

A Vénissieux :

« rangement »

« cave ou garage »

« stores/volets »

A Lyon 3^{ème} :

« climatisation »

« chambre en plus »

« jardin ou terrasse »

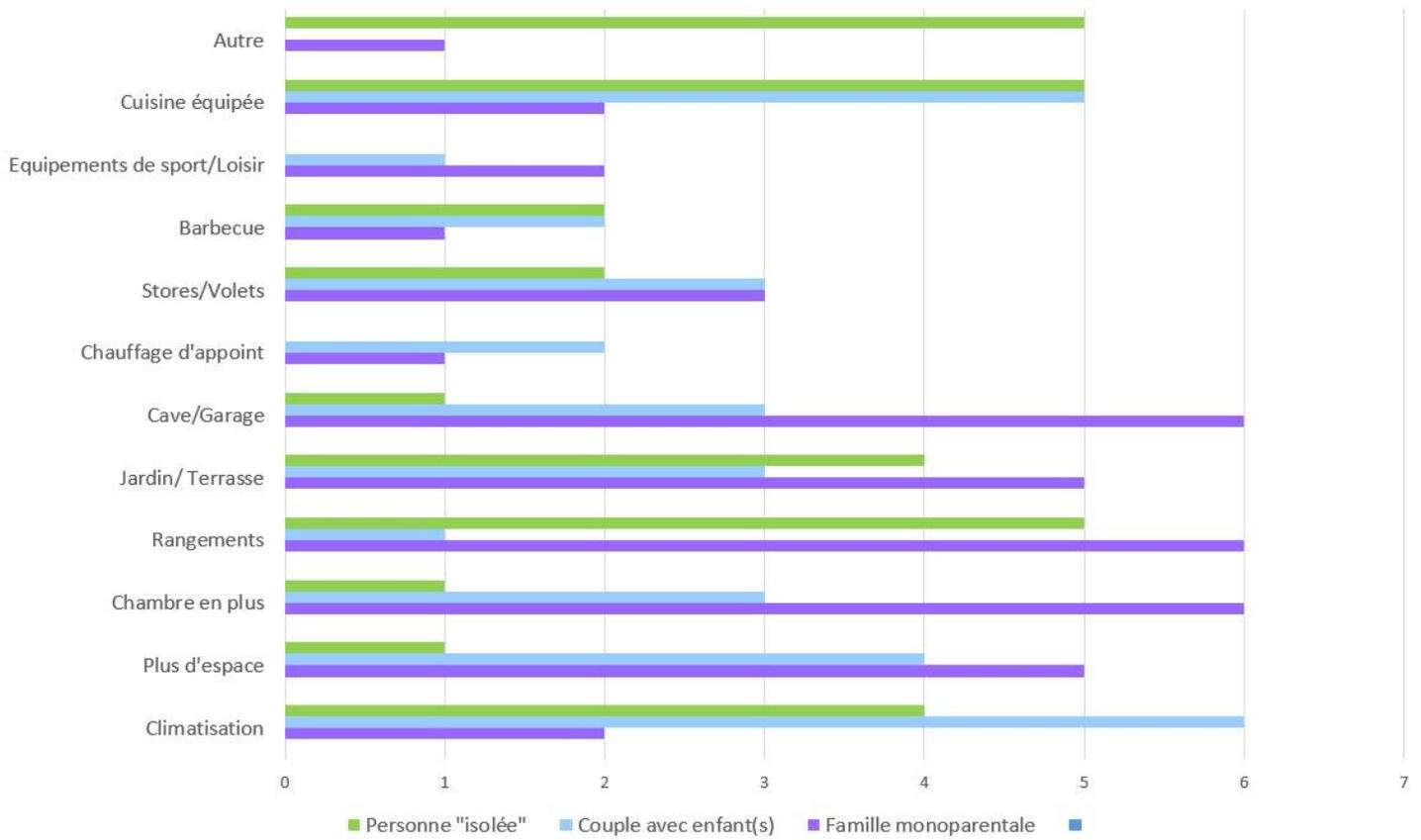
A Lyon 5^{ème} :

« climatisation »

« plus d'espace »

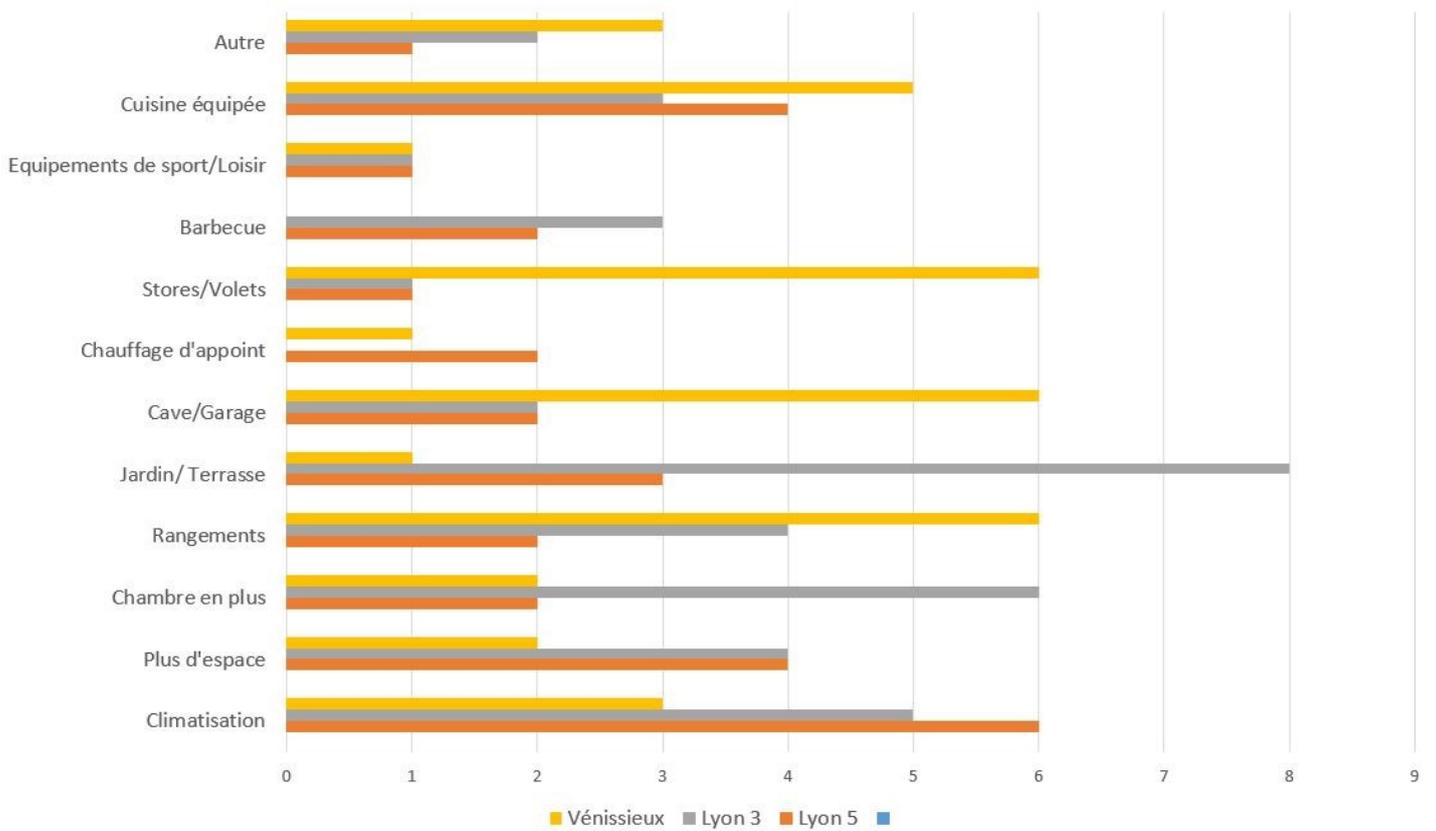
« cuisine équipée »

Les améliorations jugées prioritaires par les locataires selon leurs profils



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Les améliorations jugées prioritaires par les locataires selon les résidences enquêtées



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Energie et tri sélectif

Ce qu'il faut retenir :

Les habitants apprécient globalement le **chauffage central**, excepté à Lyon 5 du fait apparemment de problèmes de mise en marche à la livraison.

La majorité des résidents estiment que les différents travaux réalisés par GLH ont apporté une **meilleure isolation thermique**.

La **présence de volets** est jugée suffisante et efficace pour maintenir la fraîcheur en été.

Le tri sélectif est rarement respecté et ce non-respect « s'autoalimente ».

Les résidences manquent de poubelles voire d'un local fermé afin de se prémunir des désagréments.

Le chauffage collectif est globalement apprécié dans les résidences. Il est considéré comme efficace et économique bien que tombant ponctuellement en panne. **L'exception est faite à Lyon 5**, où cinq personnes sur les onze interrogées se sont plaintes du froid. Trois habitants de Lyon 5 ont ainsi déclaré avoir installé des chauffages d'appoint l'hiver dernier. Il est possible que cette résidence est connue des problèmes de réglage lors de la première année de mise en fonctionnement. Il demeure néanmoins que la température de chauffe à 19°C est jugée insuffisante : « *Dans la chambre de mes enfants [...] quinze, seize, c'était le congélateur.* » (Hab C, 39 ans, famille monoparentale, Lyon 5).

Les habitants des différentes résidences évoquent néanmoins généralement une bonne ou une **meilleure isolation thermique, en hiver comme en été**, ne se plaignant que ponctuellement de la chaleur ou du froid : « *C'est vraiment bien isolé, c'est bien conçu.* » (Hab K, 51 ans, famille monoparentale, Lyon 5); « *L'hiver j'ai bien chaud [...] En été j'ouvre les fenêtres et le balcon pour aérer mais je suis bien.* » (Hab J, 63 ans, famille monoparentale, Vénissieux); « *Le grand point positif [avec la rénovation], c'est qu'on a un chauffage central et une bonne isolation thermique. C'est*

très important pour moi [...] J'ai sûrement fait des économies. » (Hab J, 36 ans, isolé, Lyon 3). **C'est l'un des points les plus appréciés suite aux travaux dans la résidence rénovée de Lyon 3**, avec la disparition des moisissures dans certaines chambres et de la condensation aux fenêtres.

Les habitants de Lyon 3 apprécient également l'installation des **nouveaux volets**. Les volets semblent en effet être déterminants pour la protection contre la chaleur. Les habitants de Lyon 3 et de Lyon 5 en sont très satisfaits, tandis que les habitants de Vénissieux n'ayant pas de volet dans toutes les pièces se plaignent de la chaleur en été : « *Avant on n'avait pas ces volets-là, c'est plus moderne. [...] Je les laisse fermés, là, pour la chaleur.* » (Hab I, 36 ans, famille monoparentale, Lyon 3); « *Je baisse les volets [...] Je trouve [que l'appartement] reste frais.* » (Hab F, 40 ans, famille monoparentale, Lyon 5); « *J'ai beau mettre des rideaux épais, la chaleur elle rentre quoi. C'est pas de l'isolation.* » (Hab K, 42 ans, couple avec enfants, Vénissieux).

Le tri sélectif est rarement respecté. La résidence de **Lyon 5 est la meilleure « élève »**, même si certains résidents ne semblent pas le

faire. **A Lyon 3 et à Vénissieux**, de nombreuses incivilités sont constatées (jets de poubelles par les fenêtres, par exemple). **Ce non-respect du tri par certains locataires génère un cercle vicieux**, puisque les habitants vertueux se découragent au vu des pratiques irrespectueuses de leurs voisins : *« C'est comme les poubelles qui sont jetées par les fenêtres. Le tri sélectif ça me fait bien rigoler. »* (Hab H, 59 ans, isolés, Vénissieux) ; *« Le tri sélectif c'est pas respecté. C'est pour ça qu'au début je le faisais. Y'avait deux poubelles, une pour ci une pour ça. Et puis du coup on va dire que j'ai abandonné. »* (Hab K, 53 ans, famille monoparentale, Lyon 3) ; *« Le tri sélectif, c'est-à-dire ? [...] Nous on mélange un peu tout mais ici, tout le monde fait tout. »* (Hab E, 54 ans, couple avec enfants, Lyon 5).

D'une façon globale, **les résidences manquent de poubelles**, à la fois pour la collecte et le tri. Les habitants constatent le débordement fréquent de celles-ci : *« On fait le tri sélectif et il faudrait une deuxième poubelle d'urgence. Pour les ordures et pour le tri. »* (Hab H, 31 ans, isolée, Lyon 5) ; *« [Le tri], ce n'est pas respecté. Les poubelles elles débordent »* (Hab L, 61 ans, famille monoparentale, Vénissieux). A Lyon 3 et à Vénissieux se fait sentir la nécessité de disposer d'un véritable local pour éviter les odeurs, les insectes et les

fouilles. Par ailleurs, le **compost** initialement prévu pour la résidence de Lyon 5 n'a jamais été installé.

Tri des déchets chez un Habitant de Lyon 5ème



Appropriation

Ce qu'il faut retenir :

Les locataires sont globalement très attachés à leur logement. Changement et travaux sont craints et affectent les locataires dans leur rapport intime à leur logement. Mais ces derniers sont toutefois en capacité d'en reconnaître les bénéfices qualitatifs.

Les résidents de Lyon 3^{ème} ont évoqué un sentiment d'irrespect vis-à-vis de leur logement et une impression de « dépossession » de l'appartement. Néanmoins, la majorité semble globalement satisfaite, notamment des toilettes séparées.

Les résidents de Vénissieux regrettent à l'inverse le peu de travaux et d'investissement dans leurs logements.

Les résidents de Lyon 5^{ème} dévoilent également une sensation d'abandon en l'absence de travaux divers (finitions, par exemple). A noter que la livraison récente de cette résidence révèle des problèmes « chroniques » propres aux résidences neuves.

« Ressenti vis-à-vis des travaux réalisés par Grand Lyon Habitat »

A Lyon 3^{ème}, les travaux majeurs ont été réalisés dans les T3, où une chambre a été réduite pour créer une salle de bain et un WC séparé. Le système de chauffage est devenu collectif. La diminution de la surface d'une des chambres a modifié la perspective d'avenir des familles concernées, notamment par rapport aux enfants qu'ils n'imaginent pas grandir et rester à deux dans une chambre considérée trop petite. La plupart des familles souhaiteraient ainsi trouver un appartement plus grand. Un sentiment d'irrespect du logement a été vécu par de nombreux locataires : beaucoup nous ont parlé de la sensation d'irrespect vis-à-vis de leur logement de la part des ouvriers, ce qui a conduit à une certaine impression de « dépossession » de l'appartement dans leurs esprits (dépôt de plâtre ou des débris dans les canalisations, présence de poussière, dégradation des aménagements réalisés par les locataires, finitions non faites). Les travaux liés au chauffage collectif a généré des troubles d'ordre esthétique mais également fonctionnel pour les locataires : difficultés à remeubler leur appartement en raison de la réduction de la surface et obligation parfois de stocker leur ancien

meublé.

Les habitants ayant accepté d'être relogés sont globalement satisfaits, malgré quelques difficultés éprouvées lors du retour à leur foyer d'origine. Les personnes n'ayant pas voulu être relogés évoquent des raisons pratiques et affectives et ont mal vécu les travaux (« insupportables »). Malgré cette période difficile, ces locataires sont satisfaits par la remise à neuf de l'appartement et l'aménagement des WC séparés.

Dans la résidence de Vénissieux, peu ou pas eu de travaux ont été réalisés et ils sont appréciés des habitants qui considèrent qu'ils améliorent considérablement leur confort de vie. Beaucoup d'habitants ont pourtant regretté de ne pas avoir pu bénéficier de davantage de travaux, notamment l'installation de volets. La destruction prochaine de certaines tours génère, au-delà de la crainte d'être concerné, un sentiment de tristesse, et parfois l'impression d'être chassés de chez eux. L'incertitude quant à leur avenir plus ou moins proche les font se questionner sur la pérennité de leur logement et l'utilité de s'y investir.

Dans la résidence de Lyon 5^{ème}, à l'inverse de celle de Lyon 3^{ème}, les travaux espérés n'ont pas été réali-

sés : **chauffage** considéré comme **dysfonctionnel**, **ascenseur** en panne. Des malfaçons ont été constatées : **fenêtres/portes mal isolées**, **volets mal fixés/dysfonctionnels**, **finitions imparfaites**. Cette accumulation de problèmes donne aux locataires le **sentiment de ne pas être écoutés** et une **sensation d'abandon**. Mais **globalement**, les **habitants sont aujourd'hui satisfaits de leurs logements**, malgré la **crainte initiale d'un vieillissement prématuré de la résidence**.



Peinture dégradée chez une habitante à Lyon 3

Ce qu'il faut retenir :

Les détournements sont les plus nombreux dans la résidence de Vénissieux.

Les bricolages sont les plus fréquents dans la résidence de Lyon 3.

La résidence de Lyon 5 fait l'objet de peu de bricolages et détournements.

Les familles monoparentales s'investissent les plus dans leur logement.

Les couples avec enfant(s) sont davantage à la recherche de rangements.

Les individus isolés investissent leur logement en fonction de leur parcours de vie.

Trois facteurs limitent les détournements et bricolages : le manque d'espace qui oblige au déménagement, le faible nombre de chambres et les découragements des locataires face aux futurs travaux ou démolitions.

« Bricolages et détournements »

La question des bricolages et des détournements est essentielle afin de comprendre comment les habitants des résidences de Grand Lyon Habitat ont pu s'approprier l'espace depuis leur arrivée dans le logement.

Si nous considérons chacune des résidences, **celle de Vénissieux fait l'objet du plus grand nombre de bricolages et de détournements**. Ceci peut s'expliquer par :

- Le **faible nombre de travaux** réalisés par Grand Lyon Habitat,
- Le **manque de rangements** : en conséquence, les balcons et autres espaces disponibles sont investis comme débarras, cagibis, garde-manger, buanderies...,
- La **présence de longue date** des locataires : phénomène d'accumulation, **variation des parcours de vie** (naissance, départ d'un enfant, mariage ou divorce).

Les appartements sont plus décorés en raison de problèmes d'hygiène et de dégâts à leur emménagement. Ainsi, ils expriment leur **volonté de dissimuler**, de « cacher la misère » : *« D'habitude chaque année, on change la peinture et tout. »* (Hab C, 50 ans, couple avec enfants, Vénissieux).

Lyon 5 est à l'inverse la résidence où

le moins de bricolages et de détournements sont à constater, en raison de sa livraison récente et de l'agencement des logements (espaces et rangements optimisés). Les quelques détournements ont suscité des réactions de Grand Lyon Habitat et certainement « freiné » les initiatives individuelles : *« Une petite piscine pour les enfants, ça a fait un scandale ! »* (Hab I, 44 ans, famille monoparentale, Lyon 5).

A la résidence de **Lyon 3** ont été constatés plutôt des **bricolages, notamment les peintures et les sols**, en raison de problèmes d'humidité avant les travaux d'isolation. Le manque de rangement se traduit presque systématiquement par un **balcon utilisé comme un débarras**.

Concernant chaque profil de famille, il ressort que :

Les **familles monoparentales sont souvent les plus investies dans leur logement**, notamment pour tous les travaux de **décoration** – peinture, carreaux, faïences.

Les ménages dits « **isolés** » investissent leur logement en fonction de leur parcours de vie : **peu d'investissement pour les jeunes célibataires, nombreux détournements** pour les couples dont les enfants ont quitté le foyer.

Enfin, **les couples avec enfants** effectuent également des bricolages et des détournements, mais ceux-ci sont majoritairement **tournés vers la recherche de rangements** (installation d'étagères, de placards, encombrement des balcons ou des cages d'escalier).

Néanmoins, ces bricolages et ces détournements sont limités par trois **facteurs** :

- **Le manque de chambres ou leur surface insuffisante** qui obligent les locataires à déménager, en l'absence de détournement possible. Dans certains cas, les locataires se voient dans l'obligation de partager une même chambre : *« En ce moment on dort avec le petit dans notre chambre car on s'est dit que c'est mieux de le prendre dans notre chambre qui est un peu plus grande que de le laisser avec sa sœur dans la petite chambre, un garçon et une fille c'est un peu compliqué. »* (Habitants L, 32 ans, couple avec enfants, Lyon 3) ; *« Il me faudrait une chambre en plus comme c'est un garçon. Si c'était une fille, ça m'aurait pas dérangé. »* (Habitante K, 42 ans, couple avec enfants, Vénissieux).
- **Le manque de chambre** : si une se libère, celle-ci conserve son statut originel pour accueillir enfants et amis. Il faut au moins

que deux pièces se libèrent pour que l'une des chambres change de statut d'occupation. Une chambre supplémentaire est donc prioritaire à tout autre aménagement en termes de confort. La plupart des détournements observés concernaient **les balcons ou les cages d'escalier encombrés** par manque de rangements dans l'appartement.

- **Le découragement** des locataires à réaliser des bricolages et autres détournements, en raison de travaux, projets de démolition ou de rapports conflictuels avec Grand Lyon Habitat *« On m'a dit c'est beau chez vous mais si vous partez vous remettez tout en l'état. »* (Habitante L, 61 ans, famille monoparentale, Vénissieux) ; *« Je me suis découragé à partir du moment où on m'a dit qu'on devrait partir, je veux plus rien faire. »* (Habitants F, 38 ans, couple avec enfants, Vénissieux) ; *« On a eu des soucis avec Grand Lyon Habitat à cause de la canisse qu'on a mis sur la terrasse. »* (Habitante A, 41 ans, couple avec enfants,

Lyon 5) ; *« Moi, ce qui ne m'a pas plu c'est qu'ils ont enlevé les tuyaux. Ça a enlevé la peinture, et les tuyaux maintenant, ils sont visibles et on nous a demandé de faire nous-même les finitions alors que j'avais refait toute la peinture avant. »* (Habitante I, 36 ans, famille monoparentale, Lyon 3).

Les détournements et bricolages témoignent soit d'un **manque d'espace ou de solution** dans l'appartement (situation de contrainte), soit d'une **appropriation/personnalisation** en fonction du parcours de vie des habitants (situation de choix).

Les bricolages et détournements constituent un phénomène **« naturel »** qu'il convient soit **d'accompagner** (ajout de rangements comme à Lyon 5) et **d'encourager** par un accompagnant dans leurs démarches individuelles (conseil ...).

Voisinage

Ce qu'il faut retenir :

En son absence, le **local à poussettes et à vélos** est très sollicité, en raison du gain de place et du désencombrement des paliers, couloirs ou balcons qu'il serait susceptible de générer.

Un système **d'échange de services** est plébiscité par toutes les résidences et tous les profils familiaux.

Le **jardin partagé, un espace de détente ou une salle de sport** ont aussi régulièrement été considérés comme des **lieux de sociabilité potentiels**.

Mais une certaine **méfiance** s'instaure entre les anciens résidents et les primo-arrivants, ce dans toutes les résidences.

La plupart des habitants entretiennent cependant des relations cordiales.

De ce fait, les locataires préféreraient **partager des moments entre voisins ou des espaces de rangement que des équipements** – type cuisine, voiture, voire buanderie.

« Voisinage et partage » :

La notion de partage et la qualité du voisinage sont deux choses distinctes qui pourtant se font écho. En effet, si les relations entre voisins sont jugées médiocres, l'habitant parviendra éventuellement moins facilement à se projeter dans son logement « pour la vie », voire cherchera à déménager. Afin d'améliorer ces relations, les habitants envisagent volontiers d'organiser le partage d'espaces, d'équipements ou de services. Pour évaluer les relations de voisinage et les possibilités de partage, les locataires ont pu choisir, grâce au jeu de cartes, trois possibilités « à partager » parmi les suivantes :

- Une salle commune
- Une salle de sport
- Un espace de détente/de loisir
- Une buanderie
- Un jardin partagé
- Une voiture partagée
- Un local à outils/produits ménagers
- Une chambre d'amis
- Un local à poussette/vélo
- Une cuisine commune
- Un échange de services
- Autre

A noter que la résidence de Lyon 5^{ème} possède déjà un jardin partagé et un

local vélo, et que la résidence de Lyon 3^{ème} était équipée d'un parc pour les enfants.

Dans la résidence de **Lyon 5^{ème}**, les habitants ont plébiscité **la salle de sport, l'espace de détente et l'échange de services**, témoignant d'une véritable volonté d'**apprendre à mieux se connaître**. Le **jardin partagé**, bien qu'apprécié, était source de certaines **tensions** : absence d'information sur les modalités d'utilisation notamment. Certains résidents ont évoqué une dichotomie entre les familles avec des enfants en bas âges et les familles sans enfants ou avec des enfants trop âgés pour vouloir jouer dans le jardin. Il semble que **les résidents n'ont pas su dialoguer pour définir un usage commun de cet espace**. Enfin, malgré une résidence appréciée pour sa « taille humaine », les locataires ne développent pas encore de liens entre eux (peut-être en raison de son caractère récent).

Dans la résidence de **Lyon 3^{ème}**, les résidents ont privilégié **le jardin partagé, le local à poussette/vélo, l'échange de services ou l'espace de détente**. Tout comme à Lyon 5^{ème}, les habitants expriment le désir de pouvoir se rencontrer et apprendre à se connaître dans un contexte sécurisé. Si le noyau **d'anciens résidents** s'entend généralement bien,

une certaine froideur et distance les sépare des **nouveaux arrivants**. Tous dénoncent les incivilités des uns et des autres – irrespect des communs, vols, pillages des caves – et quelques-uns évoquent l'intégration sociale forcée et un certain racisme comme freins au bon développement des relations : *« L'intégration sociale c'est bien mais a minima »* (Hab N, 52, famille monoparentale, Lyon 3).

Dans la résidence de **Vénissieux**, les trois options choisies en priorité ont été le **local à poussette/vélo**, **l'échange de services**, ainsi que la **salle de sport**. La salle de sport leur semble plus adaptée que le jardin pour créer une certaine convivialité et créer de l'espace dans leurs appartements (leur propre matériel de sport encombrant les chambres/salons/balcons). **Ils doutent néanmoins de la faisabilité de ces différentes possibilités**. Par ailleurs, comme à Lyon 3^{ème}, des ruptures sont soulevées entre **les anciens résidents, leur famille, et les primo-arrivants** : *« les nouveaux, les primo-arrivants ils ne respectent pas »* (Hab G, 63 ans, famille monoparentale, Vénissieux). Des **incivilités**, dénoncées à propos des communs, n'encouragent pas aux bonnes relations entre voisins. **Beaucoup d'habitants ne partagent pas beaucoup avec leurs voisins, bien que l'entraide ne soit bien évi-**

demment pas inexistante et ne demande qu'à être développée.

Les habitants pointent l'absence de lieux pour mieux se connaître, échanger, et développer l'entraide. Les résidents plébiscitent **l'échange de moments entre voisins, de services** ou le fait de disposer d'un **espace de rangement commun plutôt que le partage d'équipements**.

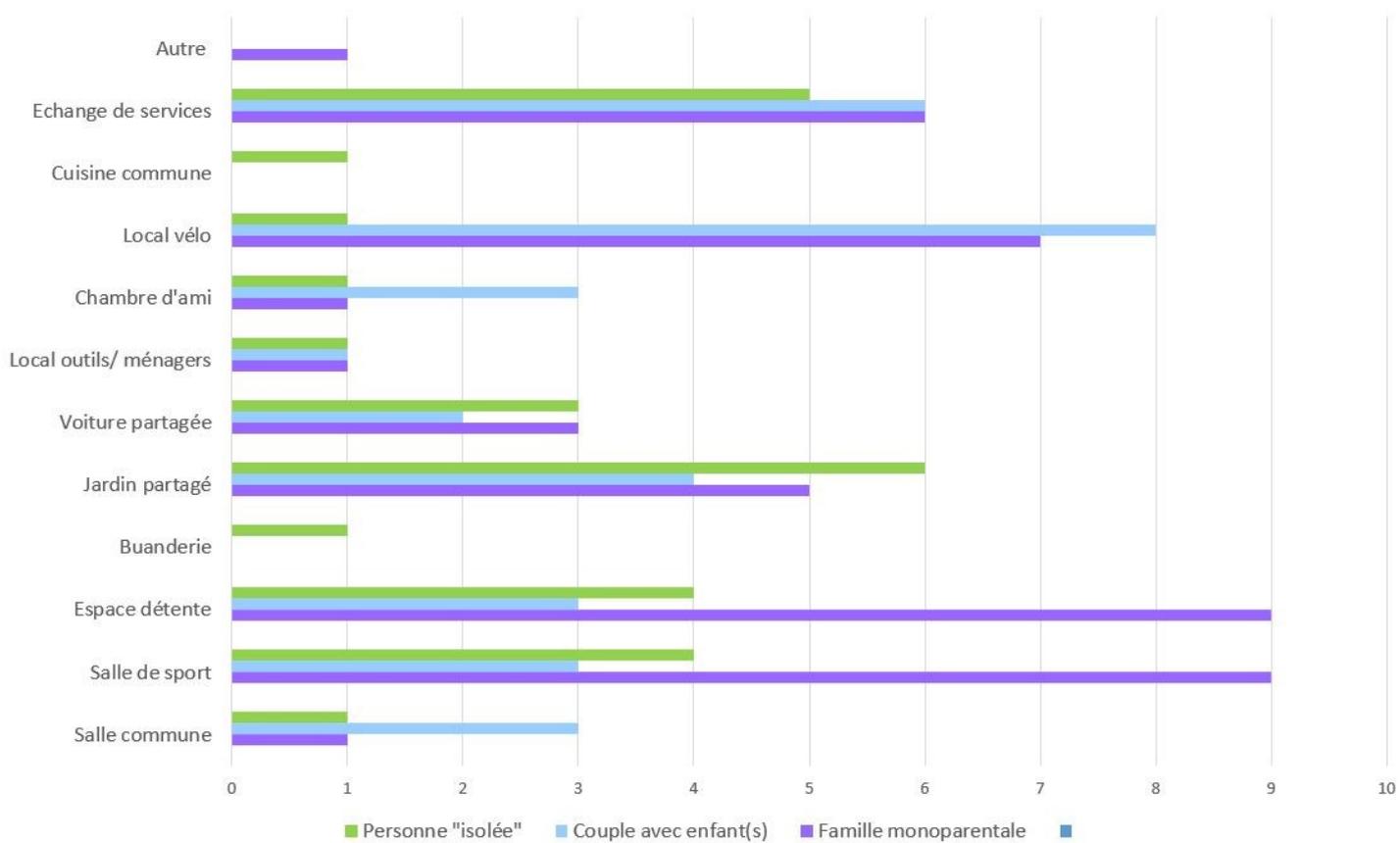
Concernant les **résultats par type de profil familial, les familles monoparentales ont majoritairement choisi la salle de sport, l'espace de détente ainsi que le local à poussette/vélo**. Ces familles recherchent toujours du rangement pour les affaires de leurs enfants, ainsi que des espaces afin d'avoir du temps pour soi et **créer une certaine sociabilité en-dehors de leurs enfants**. L'échange de services est également plébiscité.

Les couples avec enfants ont plutôt choisi le local à poussette/vélo pour les mêmes raisons que les familles monoparentales, ainsi que **l'échange de services** et le **jardin partagé**. Ils seraient prêts à aider leurs voisins en difficulté et à mettre en com-

mun leurs capacités. Le jardin partagé constitue à la fois un espace pour les enfants, un lieu où se retrouver et créer du lien dans un environnement sain.

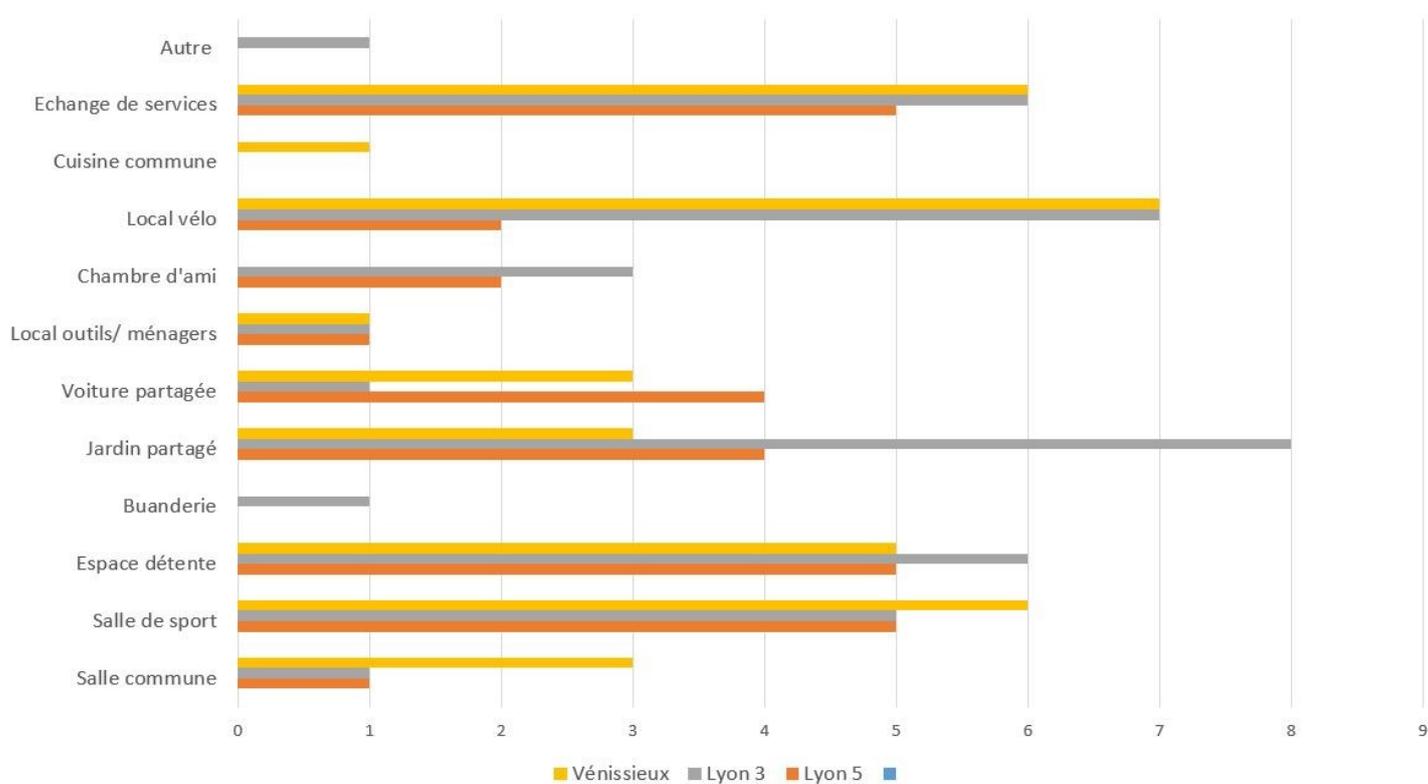
Les personnes isolées ont préféré le jardin partagé dans un objectif de sociabilisation ainsi que **l'échange de services** pour pallier à leur difficulté de déplacement. Enfin, pour cette même volonté de sociabilisation, ils ont plébiscité **l'espace de détente et la salle de sport**.

Les espaces et services susceptibles d'être partagés par les locataires selon leurs profils



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Les espaces et services susceptibles d'être partagés par les locataires selon les résidences enquêtées



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2018

Zoom sur les espaces à mutualiser



Le jardin partagé

Carte choisie par 15/37 personnes

Retenue pour créer du lien et pour qu'il profite aux enfants

MAIS très peu utilisé et sujet à des conflits d'usages dans les résidences où il existe déjà.

« *C'est un jardin mais on dirait que c'est un cimetière, faut que ça reste calme. [...] Y'a une table, je me dis à quoi elle sert cette table, on a un jardin à quoi il sert. C'est vraiment la guerre quoi [à propos de la piscine installée dans le jardin].* »

- Habitante C, 39 ans, famille monoparentale avec deux enfants, Lyon 5^{ème}.

Recommandations:

Ateliers « Cultive ton jardin »

Livret pour clarifier son usage

...



Le local à vélos et poussettes

Carte choisie par 16/37 personnes

Retenue pour sa praticité et pour désencombrer le logement (balcon, chambre, pallier)

« *C'est un point positif bien sûr [...] je n'ai jamais eu de problème. S'il n'y avait pas de local, j'aurais pas de vélo ou je le mettrai à l'intérieur.* »

- Habitant D, 46 ans, couple avec quatre enfants, Lyon 5^{ème}.

Recommandations:

Sécuriser le local à l'aide d'un digicode

Adapter la forme du local à la taille de la résidence (local commun par pallier)

...



La bourse d'échange de services

Carte choisie par 17/37 personnes

Retenue pour le lien social basé sur l'entraide

Services proposés : aide aux devoirs, récupération des colis, échange de compétences, mobilité ...

« Si j'avais besoin d'aller quelque part, on m'emmène. Et si l'autre a besoin de quelque chose, je suis là hein. Y'a que comme ça qu'on peut rapprocher les gens. »

- Habitant H, 59 ans, couple avec quatre enfants partis, Vénissieux.

Recommandations:

Échange numérique de services doublé d'un affichage papier dans le hall d'entrée

...



La buanderie commune - UN ECHEC

Carte choisie seulement par 1/37 personnes comme « carte à partager »

Mais retenue par 21/37 comme « équipement » du logement (non mutualisable)

Jugé peu pratique et peu hygiénique

« Le linge sale, ça se lave en famille. »

- Habitante B, 40 ans, famille monoparentale avec quatre enfants, Lyon 3^{ème}.

Recommandations:

Privilégier les séchoirs électriques qui permettent d'éviter l'étendage aux balcons, aux machines à laver que les locataires préfèrent individuelles

...

Projection

Ce qu'il faut retenir :

Toutes résidences confondues, les locataires souhaitent majoritairement rester dans leur logement.

Ceux désirant partir de leur logement sont en majorité les personnes isolées n'ayant pas encore eu d'enfant, les couples avec enfants voulant déménager dans un logement plus grand, et les familles monoparentales vivant à Vénissieux.

A Vénissieux, le contexte de démolition rend difficile la projection dans le futur.

A Lyon 3^{ème}, beaucoup évoquent l'impression de perte de surface suite à la réhabilitation des T3 qui génère un désir de changement.

Les locataires de la résidence de Lyon 5^{ème} se projettent bien sur le long terme, les logements étant adaptés à leurs besoins et jugés fonctionnels.

« Moyen et long terme »

Concernant leurs projections dans un futur à cinq ou dix ans, **les réponses varient réellement d'une résidence à une autre**. Globalement, les différentes familles souhaiteraient **rester dans leur appartement**, dans la résidence, ou au moins dans le quartier, malgré la diversité de leurs projets de vie.

La majorité des habitants de la résidence de Lyon 3^{ème} s'imagine **rester** dans la résidence ou au moins dans le quartier, mais désirent un **appartement plus grand** en prévision du vieillissement de leurs enfants. Ils évoquent un quartier de qualité pour les familles, en couple ou monoparentales, bénéficiant de transports en commun et d'écoles à proximité. Ne bénéficiant que d'une chambre pour deux enfants, et du fait qu'une chambre a perdu en surface, ils expriment une véritable sensation « d'étroitesse ». **Les locataires expriment un besoin de déménager** dans un futur plus ou moins proche, le besoin d'un logement **plus grand** ou l'envie de devenir **propriétaire**.

Dans la résidence de Lyon 5^{ème}, la plupart des habitants se projettent dans leur appartement pour les cinq ou dix prochaines années, voire plus. Ainsi, s'exprime **le désir d'acquérir le logement** s'ils le pouvaient. Les loca-

taires sont **satisfaits** de leur logement, s'estiment heureux et souhaitent **rester le plus longtemps possible** : « *On se dit qu'en fait dans dix ans ça va être pourri [...] Tout le temps que je reste à Lyon je veux rester dans cet appartement.* » (Hab I, 44 ans, famille monoparentale, Lyon 5).

Les habitants de la résidence de Vénissieux peuvent être différenciés **entre ceux dont la tour va être démolie et dont l'avenir est incertain, ceux qui craignent que leur tour le soit aussi un jour et les autres**. Parmi cette dernière catégorie, **les autres**, la **crainte du changement** annihile toute projection dans le futur : « *J'ai peur de me retrouver dans un endroit, où on ne voit pas le soleil, où je n'aurais pas d'amis.* » (Hab D, 76 ans, isolé, Vénissieux). Les locataires souhaitent bénéficier d'un logement **plus neuf que celui qu'ils ont, et avec moins d'étages**.

Quelle que soit la résidence, les personnes dites « **isolées** » **plutôt jeunes, n'ayant pas encore eu d'enfants** souhaitent partir dans un avenir relativement proche. Cela répond à un désir de devenir propriétaire et/ou trouver un logement plus spacieux. A l'inverse, les habitants dits « **isolés** » **d'un certain âge**, dont les enfants sont déjà partis, se **pro-**

jettent dans leur appartement, probablement lié à un attachement sentimental. Enfin, concernant les familles monoparentales ou en couple, la plupart de celles habitant Lyon 5^{ème} souhaitent rester car les appartements correspondent parfaitement à leurs besoins.

Toutes résidences confondues, les **couples avec enfants** ont tendance à souhaiter un **logement plus grand** spontanément, et la plupart ne se voient pas rester dans leur appartement dans cinq ou dix ans bien qu'ils apprécient leur quartier. Les **familles monoparentales** préféreraient plutôt **rester à Lyon 3^{ème}** et plutôt **partir à Vénissieux** en raison des difficultés vécues dans le quartier.

Ce qu'il faut retenir :

Le changement dans la **composition familiale** se traduit par la **sur ou sous-occupation d'une chambre**, qui va soit être détournée de son usage premier, soit aménagée de sorte à ce qu'elle puisse accueillir davantage de personnes.

La recherche d'adéquation entre la **taille du logement et le nombre d'occupants est la principale cause de déménagement.**

Les changements de situations professionnelles peuvent se traduire par un temps plus long passé dans le logement et de facto une **forte implication** dans l'amélioration du confort intérieur.

Les situations de handicap ou de maladie affectent plutôt négativement la manière de vivre dans le logement, avec un **amoindrissement de l'investissement et l'inadaptation du logement.** Au contraire, les logements aux normes PMR sont bien considérés.

La **trajectoire de vie ne modifie cependant pas systématiquement l'usage** que le locataire fait de son logement.

« Logement et parcours de vie »

La situation familiale et professionnelle des habitants a évolué en fonction des compositions familiales, de l'arrivée et des départs d'occupants et en fonction de changements professionnels.

Parmi les résidences étudiées, c'est à **Lyon 5^{ème} que les ménages sont les plus stables.** « *J'ai deux enfants [en garde alternée], j'en ai un qui vit là.* » (Hab 1, 44 ans, famille monoparentale avec 2 enfants, Lyon 5). Cette stabilité s'explique par un **emménagement récent dans leur logement, en mai 2017.**

A **Lyon 3^{ème}**, la majorité des habitants occupent leur logement depuis **moins de dix ans**, mais beaucoup d'habitants ont connu une évolution de leur situation personnelle et professionnelle au cours des dernières années.

C'est à Vénissieux que les habitants ont rencontré le plus d'incidents dans leur parcours de vie. Sur les douze habitants interrogés, **huit occupent leur logement depuis dix ans voire plus**, ce qui peut expliquer le nombre d'incidents rencontrés depuis leur installation dans le logement.

La plupart des ménages ont donc connu une évolution personnelle ou professionnelle notable depuis leur

arrivée dans le logement. Toutefois, ces changements n'ont pas nécessairement affecté de manière significative la façon dont ils vivent dans leur logement : « *Depuis que je suis arrivée, il y a eu une séparation, mais ça n'a pas changé ma manière de vivre dans mon logement.* » (Hab B, 45 ans, famille monoparentale avec 3 enfants, Vénissieux.)

Les **événements personnels et professionnels** de certains habitants ont pu avoir un impact sur la manière de vivre dans leur logement. Ce changement dans l'appartement peut se traduire par un **changement d'usage des pièces** (chambre transformée en bureau, en cellier, en salon, en salle de jeux), un **changement du mobilier** (achat de mobilier pour accueillir un enfant, séparation de biens à la suite d'un divorce ou d'une arrivée), par le **développement de nouvelles activités dans l'appartement** (vélo d'intérieur, couture) ou encore par un **changement d'implication dans l'appartement** (résignation à effectuer des travaux, initiation de nouveaux travaux). Des changements importants comme l'arrivée et le départ d'un occupant semble impacter particulièrement la manière dont les ménages vivent dans leur logement.

En effet, la recherche d'une **adéquation entre la taille du logement et**

le nombre d'occupants est l'une des premières causes d'emménagement dans un logement, ou de désir d'en changer : *« Avant j'avais un studio de 25m² à Gerland mais j'ai dû déménager avec l'arrivée du petit. »* (Hab A, 32 ans, couple avec deux enfants, Vénissieux). Toutefois, beaucoup de ménages à Lyon 3^{ème} et Vénissieux se sentent à l'étroit dans leur logement, jugé trop petit au vu du nombre d'occupants. Par ailleurs, **l'arrivée d'un enfant** bouleverse souvent l'équilibre du logement : *« Quand je vivais seul ici j'étais satisfait mais maintenant que y'a de la famille qui est là, la maison je commence à la trouver un peu petite pour nous »* (Hab F, 38 ans, couple avec 2 enfants, Vénissieux), *« On a pris cette chambre qui avant [la naissance] était un salon. »* (Hab F, 34 ans, couple avec 2 enfants, Lyon 3), *« D'ici cinq ou dix ans j'aimerais bien déménager oui, trouver quelque chose un peu plus grand pour que chacun ait sa chambre parce qu'ils sont en train de grandir. »* (Hab I, 36 ans, famille monoparentale avec 2 enfants, Lyon 3). A Lyon 5^{ème}, l'adéquation entre la taille du logement et le nombre d'occupants semble meilleure : *« J'aimerais bien être encore ici dans cinq ans, ça nous correspond. »* (Hab D, 46 ans, couple avec 3 enfants, Lyon 5).

Sur les 37 personnes interrogées,

dix habitants aimeraient une **chambre en plus, dont six familles monoparentales** pour équilibrer le nombre d'enfants par chambre, tandis qu'un couple avec un enfant et un couple sans enfant la désire-raient en vue d'avoir un enfant : *« Pourquoi pas rester encore quelques années ici [...] après c'est sûr que cet appartement ne sera pas suffisant [pour avoir un enfant]. »* (Hab J, 36 ans, couple sans enfants, Lyon 3). **Si aujourd'hui leur logement correspond à leurs besoins, il ne correspond pas à leurs projets familiaux.**

A l'inverse, **le départ d'une personne** peut restituer cet équilibre, voire nourrir de nouveaux projets renforçant l'appropriation : *« Le jour où [mon fils] va partir je serai bien là. [...] Sa chambre j'en ferai un espace où je pourrai travailler [...] je réduirai ma chambre et j'agrandirai [le salon]. »* (Habitante K, 53 ans, famille monoparentale avec un enfant, Lyon 3). Lorsqu'une chambre se libère, celle-ci peut changer d'usage (cellier, bureau). Cependant, ce fait est à nuancer, car dans la majorité des cas, elle conserve son usage initial en devenant une chambre d'ami : *« Je garde*

une chambre de libre car mon fils est souvent de passage. » (Hab. J, 63 ans, famille monoparentale, Vénissieux).

Cela montre qu'une modification dans **la trajectoire de vie ne modifie pas systématiquement l'usage que l'habitant fait de son logement**. Parfois, les pièces libérées apportent plus de négatif que de positif pour ces familles, qui montrent alors la volonté de déménager dans un appartement plus petit et de payer un loyer moins élevé. Ainsi, plusieurs personnes ont emménagé dans leur logement actuel à la suite du départ d'une personne (séparation, départ d'un enfant) : *« Nous voulions avoir un autre appartement car l'ainée est partie. »* (Hab B, 54 ans, couple avec 3 enfants, Lyon 5^{ème}).

Dans l'ensemble, **la trajectoire professionnelle des habitants interrogés n'a pas évolué**. Sur les trente-sept personnes interrogées au moment de l'enquête, dix-neuf étaient en activité et dix-huit étaient inactives : neuf personnes étaient au RSA, deux étaient des femmes au foyer, quatre étaient en invalidité et deux personnes étaient à la retraite.

Pour la majorité des personnes interrogées, **l'évolution de leur situation professionnelle n'a pas impacté leur rapport au logement**. Trois personnes ont trouvé leur logement actuel grâce au 1% patronal, tandis qu'à Vénissieux, un habitant a trouvé son logement à la suite d'un licenciement. Ce logement devait être temporaire, mais ils l'ont adapté à leurs besoins : *« Au départ c'était pour dépanner pour un an ou deux ans. Ça fait 25 ans, et on ne veut pas partir »* (Hab H, 59 ans, couple avec 4 enfants partis, Vénissieux). Une évolution professionnelle peut donc entraîner un déménagement, ou un désir de déménager : *« Avant j'enchaînais des CDD, là je suis embauchée. Je suis plus stable. [...] Je me vois bouger plus près de mon lieu de travail »*. (Hab E, 40 ans, famille monoparentale avec 2 enfants, Vénissieux.)

Certains ménages ont été amenés à **passer plus ou moins de temps dans leur appartement pour des raisons professionnelles** : *« Depuis mon arrivée, j'ai changé de métier, ça m'amène à passer beaucoup plus de temps à la maison et je peux être avec ma fille. »* (Hab A, 35 ans, couple avec 1 enfant, Lyon 3). Dans l'appartement, une **présence accrue** se traduit par une **augmentation de**

l'implication dans le logement, le **développement d'activités d'intérieur**, et un plus grand temps accordé aux enfants : *« C'était pas facile [la formation] pour s'occuper des enfants le matin car je partais avant qu'ils aillent à l'école. Maintenant que je suis à la recherche d'un emploi, je veux aussi profiter de mes enfants car ils sont en vacances. »* (Hab I, 36 ans, famille monoparentale avec deux enfants, Lyon 3). Exception est faite lorsque les locataires traversent une période de chômage relativement longue, limitant leurs moyens financiers et donc leurs possibilités de changer d'appartement ou de s'impliquer dans l'aménagement de celui-ci.

Dans une moindre mesure, la **maladie** peut également influencer le rapport au logement des habitants : *« J'étais beaucoup dans mon appartement cette année, et je l'acceptais pas [du fait de sa maladie]. »* (Hab F, 40 ans, famille monoparentale avec 1 enfant, Lyon 5) ; *« Je devais bouger les meubles pour faire une vraie chambre mais je suis tombée malade. »* (Hab B, 40 ans, famille monoparentale avec 4 enfants, Lyon 3). Les habitants sont amenés à passer plus de temps dans leur logement,

et doivent parfois trouver des logements adaptés en cas de handicap : *« Il est en rez-de-chaussée. En cas de panne d'ascenseur on est sûres de pouvoir rentrer chez nous. »* (Hab H, 31 ans, en colocation, Lyon 5).

Référent : **Damien Saulnier**, Agence
d'urbanisme de l'aire métropolitaine
lyonnaise

Equipe projet : **Natalia Fillod-
Barbarino, Richard Nordier**, Agence
d'urbanisme de l'aire métropolitaine
lyonnaise

© photo : Agence d'urbanisme - Lyon

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Sepal, Etat, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, ViennAgglo, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, du Pays Mornantais, du Pays de l'Ozon, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, Syndicats mixtes du Beaujolais, de la Boucle du Rhône, de l'Ouest Lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot de la Dombes, du Scot des Monts du Lyonnais, du Scot Nord-Isère, du Scot Val de Saône-Dombes, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage, CCI de Lyon, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Sytral, Epora, Ademe, Pôle métropolitain, Caisse des dépôts et consignations, Opac du Rhône, Grand Lyon Habitat, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Damien SAULNIER** 04 81 92 33 76 d.saulnier@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme